This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC256
B43
1832

90

Inscribed copy
Susan Euphemia Beckford
wife of the tenth Duke of Hamilton
was the second daughter of William Beckford.

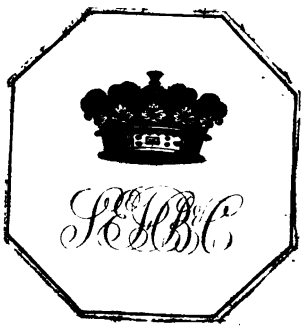

MÉLANGES

HISTORIQUES ET POLITIQUES

SUR LA

FRANCE.

PAR LE LIEUTENANT COLONEL
DE BEAUFILS DE LA RANCHERAYE.

Prix 4s.

EDIMBOURG:

IMPRIMÉ PAR JAMES COLSTON, EAST ROSE STREET.

1832.

Hommage de l'auteur
à Madame la Duchesse d'Angoulême

AD N0873

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

PAGE

Rétablissement de la Royauté. - - - 3

CHAPITRE SECOND.

Débarquement, arrivée et départ de Bonaparte; sa mort. Considérations sur la situation de la France. - - - - - - - 12

CHAPITRE TROISIÈME.

Usurpations. Deux Ministères. Dissolution et Constitutions. - - - - - - - - 26

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'armée. Les Serments. Nouvelle chambre élective. - - - - - - - - - - - - 35

CHAPITRE CINQUIÈME.

Le Duc et la Duchesse d'Angoulême à Bordeaux. Ordonnance du 5 Septembre 1816. *Majorité à gauche. Vérification des pouvoirs. Observations et Réflexions.* 43

CHAPITRE SIXIÈME.

PAGE

Avancement sous la République. Récompenses sous le Roi. Mariage du Duc de Berri. Sa mort. Ministère Villèle. Tactique des soi-disant libéraux. Naissance du Duc de Bordeaux. - - - - - - - 63

CHAPITRE SEPTIÈME.

Avènement de Charles X. Liberté de la presse. Trois Ministères. Réflexions. - 75

CHAPITRE HUITIÈME.

Première communion de son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Bordeaux, dans la Chapelle Catholique d'Edimbourg, le 2 Février 1832. - - - - - - - - - 86

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

L'OUVRAGE que je présente n'est point le récit des évènements qui se sont passés en France depuis seize ans ; ce serait au dessus de mes forces. Je le laisse à ceux qui se chargent d'écrire l'histoire, que je suppose être suffisamment connue de mes lecteurs.

Exposer des faits, en laissant un libre cours à mes pensées ; et sans m'astreindre à un ordre rigoureux de succession, en tirer des conséquences, tel est mon travail.

Détruire la calomnie ; faire connaître la vérité ; rendre justice à chacun, telle a été mon intention.

Royaliste, par religion, par amour de mon pays, par principes, par conviction, par sentiment, je voudrais, pour leur bonheur, ramener tous les français à mon opinion.

Je voudrais encore, qu'on ne s'attachât point au style, aux figures, à l'élocution, mais au fond du sujet, à la raison. J'entends dire tous les jours : " tel ouvrage est *bien* ou *mal* fait." Je serais satisfait, si l'on disait du mien : " il est

" faible, mais il est vrai, il m'a convaincu." Je n'ai pas d'autre but, et il serait rempli.

Démosthènes, dans tous ses discours disait aux Athéniens: "*faites la guerre à Philippe.*" Caton ne cessait de répéter ces mots: " Détruisez " Carthage." Sans m'égaler à ces deux grands orateurs de l'antiquité, je ne cesserai de répéter aux français: " Faites la guerre aux jacobins, chassez le soi-disant juste-milieu. Reconnaissez, proclamez votre Roi, si vous voulez reconquérir la paix, le bonheur et votre indépendance.

CHAPITRE PREMIER.

Rétablissement de la Royauté.

La France était fatiguée ; la victoire avait fui le drapeau tricolore ; l'étranger était sur le sol de la patrie ; un grand homme en tombant nous perdait, et déjà ce colosse de gloire et de puissance était près de sa ruine.

Frédéric II. avait dit qu'il connaissait bien des chemins pour entrer en France ; et pas un pour en sortir. Il avait eu raison, mais il supposait qne l'union était jointe à la force, alors il n'en était plus ainsi ; plus d'énergie, plus d'enthousiasme ; chacun se détachait d'une puissance éphémère et ne pensait qu'à son intérêt particulier ; enfin, il n'y avait plus qu'une chose capable de sauver la patrie, et cette chose était absente, c'était la légitimité. Elle reparut, et avec elle, avec elle seule la France fut sauvée !

Au commencement de 1814, les armées étrangères garnissaient nos frontières, plusieurs venaient de les franchir. Il n'y eût d'abord

que peu de résistance, car la France était épuisée d'hommes, de chevaux et d'argent. Ce ne fut qu'à Chaslons-sur-Marne que Napoléon put former ce qu'on appelle une véritable armée. Ces débris des bataillons qui avaient dicté des lois à une grande partie de l'Europe firent des prodiges, ils ne cessèrent de remporter des victoires ; mais que pouvait une poignée de braves contre les masses formidables des légions étrangères ? Enfin, après trois mois d'une lutte acharnée et inégale, l'ennemi plantait ses drapeaux sur les boulevards extérieurs de la capitale.

Ce n'était qu' avec crainte que les puissances avaient osé s'engager sur le territoire sacré de la patrie. Quelques proclamations avaient protesté de leurs intentions en faveur de la France. Les Souverains alliés n'en voulaient qu'à l'homme ambitieux qui assujettissait la France ; ils ne s'étaient armés que contre lui seul, et ne voulaient que conquérir une paix honorable pour tous les peuples.

Des propositions, des préliminaires avaient eu lieu jusqu'à Chatillon pour obtenir cette paix générale ; et jusques là, jusqu'à l'entrée dans Paris, Napoléon restait empereur des Français. C'est donc bien à tort qu'on a accusé les Bourbons d'être rentrés par la volonté étrangère. Les princes légitimes sont rentrés uniquement par la volonté de la nation. L'his-

toire impartiale rétablira la vérité. On pourrait citer à l'appui de cette assertion une infinité de circonstances. 1°. La manière dont Monsieur, Comte d'Artois était traité par les puissances lorsqu'il était comme simple particulier à Vesoul. 2°. La conduite de l'Empereur de Russie à l'égard de deux anciens chevaliers de St Louis à Troye. 3°. La conduite du général anglais à l'égard des royalistes qui se déclarèrent à Bordeaux. Enfin, ce ne fut que quarante-huit heures après l'occupation de Paris, après avoir eu connaissance des évènements du 12 Mars à Bordeaux, après avoir reçu, écouté et entendu les vœux des habitants de Paris et des provinces, que l'empereur Alexandre se borna à déclarer en son nom et au nom de ses alliés, qu'il ne traiterait plus de la paix avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille.

Paris était unanime dans ses sentiments contre l'homme qui avait ruiné et perdu la France. Le nom de Louis XVIII. était dans toutes les bouches, lui seul pouvait tout sauver. La capitale se voyait délivrée d'un joug de fer, partout on entendait maudire l'usurpateur, partout des témoignages d'amour pour une famille adorée et trop long temps malheureuse. Le peuple dans toutes les classes, le sénat conservateur, le corps législatif, le conseil général de la Seine, le conseil municipal, la garde na-

tionale, toutes les autorités enfin demandaient à grands cris les descendants de nos rois.

Les mêmes sentiments se manifestaient dans les pays envahis, mais avec encore plus d'énergie dans ceux qui ne l'étaient pas. En proclamant Louis XVIII., le sénat ne fit que suivre l'élan des peuples, l'impulsion générale. L'étranger ne fut que spectateur tranquille. Une fois le mouvement commencé, la réunion de tous les esprits, de toutes les intelligences, rétablissait la force et l'enthousiasme : Les puissances eussent voulu s'opposer aux vœux de tous les cœurs français que cela désormais leur eût été impossible ; mais au contraire, elles trouvaient dans la restauration la garantie d'une paix durable après laquelle l'Europe entière soupirait. L'étranger approuva, il reconnut la légitimité, et il ne fit alors que nous rendre le pouvoir de faire entendre les expressions de nos sentiments unanimes. La nation seule a rappelé son Roi, prétendre le contraire est une absurdité.

Cet évènement serait arrivé beaucoup plutôt si la France n'avait été sous le joug des baïonnettes et du despotisme, et si elle n'avait été éblouie par une gloire trop coûteuse pour n'avoir été que passagère. La véritable gloire consistait à rétablir l'antique trône de nos rois, de cette sainte famille, qui pendant huit siècles avait régné sur la France, qui toujours l'avait

rendue puissante et heureuse, qui lui avait accordé de sages libertés, conquis de belles provinces, l'avait couverte de beaux monuments, l'avait dotée par des lois et des institutions admirables, lui avait, par des traités, ouvert le commerce des deux mondes, et dont toutes les pensées, toutes les préocupations n'avaient eu pour but unique, que son indépendance, son agrandissemcnt, sa prépondérance, ses richesses et sa prospérité.

En supposant, qu'il eûtété possible d'imposer à la France un prince étranger, comme le sollicitaient les hommes qui entourent Philippe et les soi-disant patriotes d'aujourd' hui, ce n'eût été qu'en la réduisant par des excès et en abusant de la victoire. C'eût été attaquer les principes de son existence; lui imposer un chef l'eût avilie, et dès lors, l'abus entraînait tôt ou tard les réactions, tandis que de toutes parts, on voulait des garanties, de repos, d'ordre et de stabilité.

Pour obtenir ces garanties du chef de fait qui venait de succomber, il eût fallu lui ôter son ambition, ses souvenirs, ses regrets; diminuer, morceler la France; et encore le but n'aurait pu être rempli.

Installer son fils, prince illégitime, provenu d'une alliance forcée et malheureuse, c'eût été aller contre les vœux manifestés par la nation toute entière qui rappelait son Roi; c'eût été

se servir de la force pour consacrer l'usurpation et l'injustice. Quelles eussent pu être les garanties ?

Le rappel des Bourbons était aux yeux du monde un grand acte de réparation, il offrait la plus belle des garanties. La France y trouvait l'honneur, le repos, l'indépendance, la conservation de ses anciennes provinces, de ses anciennes limites, la ratification des anciens traités, la restitution de plusieurs colonies, le rétablissement du commerce, du crédit et de la confiance, son rang parmi les puissances, et celles-ci, la possibilité d'allier dans le succès, la politique à la générosité, l'intérêt à la justice.

Le rétablissement des Bourbons a sauvé la France d'elle-même et de l'étranger, a fixé les bases du meilleur traité, consacré les vrais principes de la justice.

Enfin, si la France existe, elle le doit à l'existence même d'une famille, la plus illustre, la plus vertueuse, et en même temps la plus injustement calomniée, et la plus malheureuse qui fut jamais sur la terre. Elle doit tout à cette sainte famille, aujourd'hui exilée, outragée, et pour laquelle cependant la France ne pourra jamais avoir assez d'amour, de vénération et de reconnaissance !

Que quelques écrivains, quelques diplomates, quelques législateurs aient plus ou moins contribué à la restauration, ceci est hors de doute ;

mais qu'un homme prétende l'avoir faite à lui tout seul, cette prétention devient ridicule. Les écrits ont contribué au développement de la pensée générale ; ils ont été accueillis avec enthousiasme parce qu'ils expliquaient le vœu de la nation. La diplomatie a régularisé le mouvement. Les législateurs ont établi les bases, les conditions, les moyens du nouveau gouvernement, et certes, si ces derniers ne s'étaient pas écartés de l'esprit qui régnait alors, s'il ne lui avaient pas imprimé une fausse direction, les Bourbons seraient encore sur le trône de France.

En appelant Louis Stanislas Xavier, le Sénat obéissait à une impulsion irrésistible ; en imposant une constitution au Roi et à la France, le sénat prenait sur lui l'initiative d'un fait immense, qui n'avait encore été ni bien compris, ni déterminé, et qui devançait la pensée des peuples. Ce second acte, qui créait une condition au premier, se trouvait dans le moment même en dehors des vœux manifestés; à l'étonnement qu'il fit naître, succéda un jugement généralement réprobateur ; mais il fit raisonner, réfléchir ; il inquiéta, agita les nouveaux intérêts, créa les germes d'une opposition, fit croire au besoin d'un ordre de choses, qui devait lier l'ancienne France à la nouvelle. Il nécessita donc des concessions, et donna naissance à la déclaration de St Ouen, et à une charte qui,

par ce qu'elle faisait dans certaines de ses parties, et par ce qu'elle laissait à faire, portait dans son sein sa propre destruction, la chute de la dynastie, et la perte de la France.

Chez tous les peuples il faut des institutions ; sans doute on n'en eût pas manqué, car tout gouvernement doit avoir pour principe la justice. Mais les nouveaux intérêts, qui devaient être jugés et appréciés d'après ce principe éternel, ayant obtenu la prééminence, durent être largement représentés ; ils le furent par des hommes exclusifs. Les anciens intérêts furent sacrifiés, et il ne resta bientôt de la restauration, que la sainte famille enveloppée par tous les éléments révolutionnaires.

Parmi ces hommes qui entouraient le trône, il en était beaucoup qui n'avaient voulu voir dans la restauration qu'un temps de repos pour respirer. Nés dans la terreur, enrichis de dépouilles, ne rêvant que troubles et confusion, sourdement ils minaient pour faire reparaître, les uns, l'homme, qui les avait couverts de titres et de cordons, les autres, cette république qui les avait enrichis. Tous avaient le cœur corrompu ; mais tous s'accordaient à ne parler que de l'ordre et du bonheur public. Bientôt les serviteurs fidèles, qui avaient suivi la famille royale dans l'exil furent tournés en ridicule. On déversait sur eux la calomnie ; on excitait le peuple par toutes sortes de

moyens à les mépriser, à s'en moquer, et à les haïr. On accusa la bonne foi de nos princes. On fit naître des craintes aux acquéreurs de biens des émigrés et de l'Eglise. On répandait des sarcasmes contre la religion et ses ministres. Partout on voyait des caricatures dégoûtantes. Dans les rangs inférieurs, les employés royalistes étaient, sous divers prétextes, tourmentés et éliminés. On ne parlait que du retour des privilèges, des dîmes, des droits féodaux. Plus tard, les deux partis ennemis firent alliance: Bonaparte consentit à redevenir républicain, et ceux-ci, à cette condition, consentirent à le reconnaître pour empereur. On conspira, et le retour de l'homme de l'Ile d'Elbe fut convenu et arrêté.

Cependant, toutes les dettes de l'ancien gouvernement avaient été reconnues et payées. L' ordre était rétabli dans les finances. Toutes les promesses avaient été remplies scrupuleusement. La France allait être heureuse sous son prince légitime, lorsque les conjurés crurent le moment favorable pour replonger leur patrie dans tous les malheurs d'une nouvelle usurpation et d'une guerre générale.

CHAPITRE SECOND.

Débarquement, arrivée et départ de Bonaparte; sa mort.—Considérations sur la situation de la France.

Il est impossible qu'il ne se glisse pas des abus dans un grand mouvement politique. Celui qui venait de s'opérer en vit naître quelques-uns. D'une part, des intérêts individuels se trouvèrent froissés; de l'autre, des prétentions plus ou moins outrées. L'ennemi sut en tirer parti. Il créa un vaste plan pour arriver à son but.

Les idées républicaines étaient surannées; Bonaparte, dans son intérêt avait donné l'essor aux idées monarchiques, qui sont innées en France. On avait beaucoup parlé de liberté, jamais on n'en avait joui. On sortait d'un despotisme auquel on avait été façonné, on se jeta dans l'abus contraire, et l'on ne sut pas prendre une sage position entre les deux excès.

La facilité de communiquer ses pensées leur donna un développement rapide et immense. Le gouvernement se piquait de faire du libéralisme, les écrivains ne manquèrent pas de profiter de cette disposition pour ranimer les idées

éteintes, et il ne leur fut pas difficile d'y parvenir. La France était rentrée dans ses anciennes limites, bien des gens de l'empire devenaient étrangers au royaume ; alors on accorda beaucoup de lettres de naturalisation, et dans cette catégorie, il se trouva plus d'ennemis que de gens dévoués. Les dépenses devaient être en rapport avec les recettes, on fit de sages économies, et quoique chacun conservât son rang, sa position et une honorable existence, il y eût des mécontents ; l'ennemi ne manqua pas de s'en emparer. L'armée mise sur le pied de paix laissait en disponibilité un cadre immense d'officiers dont le sort avait été assuré. Il n'y avait plus de dangers à courir, mais aussi, plus d'illusions ; la carrière militaire rentrée dans de sages limites n'avait plus ce prestige, ce brillant qui plait aux jeunes imaginations ambitieuses ; l'ennemi s'empressa de les accaparer.

Le Roi enveloppé par la révolution était ménagé dans sa personne ; ceci entrait dans la tactique, mais il fallait l'isoler, même de sa propre famille. Alors on attaqua de toutes les manières la personne de nos princes, dans leurs principes, et jusques dans leur vie privée. Ainsi, la fille de Louis XVI. qui avait le plus contribué à la restauration, par l'intérêt de ses malheurs, par les plus tendres souvenirs, fut la première en butte à la malveillance, à la calom-

nie. Cet Ange de vertus, qui se consacrait au soulagement de toutes les infortunes, qui jusques dans l'exil avait porté ses soins, son affection snr les prisonniers, parce qu'ils étaient Français et malheureux! Cette princesse, modèle de bontés et de perfection, n'aimait pas les Français, elle nourrissait des projets de vengeance, avait le regard dur, fier et hautain. Ainsi, Monsieur comte d'Artois, qui avait dit en entrant dans Paris qu'il n'y voyait qu'un Français de plus, était dépeint comme ennemi des nouvelles institutions. Le Duc d'Angoulême dont l'accueil était si bienveillant, qui n'avait un cœur que pour aimer, avait, disait-on, les principes que l'on supposait à son père. Le Duc de Berri, ce modèle de franchise et de loyauté était dépeint sous des couleurs d'autant plus indignes, que par sa vivacité naturelle, sa résolution, l'ennemi le redoutait davantage.

Ce prince passait un jour la revue d'un régiment de cavalerie. On entendit dans plusieurs rangs les cris de *vive l'empereur;* le prince, sans s'émouvoir demanda pourquoi on se permettait de manifester en sa présence de pareils sentiments? La troupe répondit: "c'est parce " que l'empereur nous conduisait à la victoire." " Parbleu, dit le prince, ce n'était pas difficile " avec des soldats comme vous." A l'instant même l'air retentit des cris unanimes de *vive le Roi, vive le Duc de Berri.* On avait dit que

le Duc de Berri désaffectionnait les peuples, traitait mal la troupe et l'aliénait. On pourrait citer une foule de traits de la même nature que celui-ci pour répondre à cette étrange calomnie.

Cependant, malgré tout ce qu'on avait imaginé, la masse de la nation avait jugé et apprécié. Nos princes avaient visité les provinces. Partout, ils avaient été accueillis par les plus vives acclamations. Ceux qui avaient eu le bonheur de les approcher s'étaient retirés pénétrés d'amour et de vénération.

Il n'y avait donc en France qu'une faible minorité qui leur fût contraire, et cette minorité aurait fini par perdre de son intensité et par disparaître, si un centre d'action, dont le foyer était près du gouvernement lui-même n'en eût entretenu les éléments.

Le 1er Mars 1815, Bonaparte débarqua à Cannes. Quelques jours plus tard, un nouveau commandant lui aurait ouvert les portes d'Antibes, mais certaines craintes plus ou moins fondées avaient fait avancer l'évènement. Vingt jours après, il entra dans la capitale.

Que ceux qui ont vu l'entrée de Monsieur comte d'Artois dans Paris, celle du Roi, l'accueil de nos princes dans les départements; ensuite, le départ de Louis XVIII. et le retour de ce monarque, établissent la comparaison avec la traversée de l'homme de l'Ile d'Elbe, et qu'ils

jugent alors de l'opinion de la France. Il leur restera démontré, cette triste vérité : que si la France adore ses princes légitimes, elle ne s'en est pas moins laissé surprendre, et a été trop souvent la proie d'une faction !

Les Bourbons n'ont rien oublié, et n'ont rien appris. En prononçant ces mots, les artisans du désordre et de l'anarchie croyaient porter le dernier coup à la race royale. Les grandes infortunes ne s'oublient jamais. Les Bourbons ont tout oublié pour pardonner à leurs ennemis, non à la France, car ils savent que loin d'avoir été coupable, elle gémissait dans l'effroi et la douleur. Leur conduite a fait voir qu'ils ont tout appris, excepté qu'il est des ennemis que les pardons n'empêchent pas de l'être toujours.

Dans la famille des Bourbons, il n'y a qu'un seul homme, c'est la Duchesse d'Angoulême.

Bonaparte en disant cela se donnait une couleur de généreuse impartialité. C'était un hommage rendu à la conduite sublime et héroïque de la princesse à Bordeaux. Mais le but de ces paroles était de déconsidérer les autres membres de la famille, et en reportant tout l'intérêt sur la princesse, il savait que par la loi salique, il faut un Roi pour qu'une femme puisse régner en France.

Après l'affaire du pont de la Drôme, on cerna quelques centaines de jeunes soldats, qui

fuyoient dans la déroute après avoir jeté leurs armes. Ils aperçurent le prince à la tête de l'armée royale victorieuse, et crièrent *Vive le Duc D'Angoulême.* Celui-ci s'avança vers eux et leur dit: " Eh bien mes amis, voulez-vous " servir le Roi? Oui Monseigneur, répondi- " rent-ils. Qu'on incorpore ceux qui le vou- " dront, dit le prince, et qu'on ait soin de tous, " ce sont nos prisonniers, de plus ils sont " Français." Il y a loin de là à cet empereur romain qui disait: " Le cadavre d'un ennemi " sent toujours bon, surtout quand c'est celui " d'un citoyen."

A la Palud, un officier informa le Duc de Guiche que le Duc d'Angoulême devait être fait prisonnier en arrivant au St Esprit, et offrit au nom de soixante de ses camarades restés après le licenciement de l'armée, de conduire Son Altesse Royale dans les montagnes du Piémont. On répondit que la convention militaire par laquelle le Prince devait être conduit au port de Cette pour son embarquement était signée; que par là on avait préservé plus de huit cents pères de familles; qu'en violant la convention on compromettrait tous les braves qui s'étaient exposés pour la cause royale; qu'on espérait les retrouver dans des temps plus heureux, mais que le prince s'exposerait s'il le fallait à la mort plutôt que de com-

promettre, par un manque de foi, l'existence des bons Français.

Ceci rappelle Louis XVI. à Varennes, lorsqu'on vint lui assurer sa sortie de France, et qui répondit : " Il est trop tard : Je viens de donner ma parole de retourner à Paris à Messieurs les municipaux."

Quelque jugement que porte la postérité sur de pareils actes, il y a loin de ces principes à ceux de Machiavel. C'est l'excès de la bonne foi, et la bonne foi est innée dans le cœur, dans toutes les générations des Bourbons. Mieux encore que François 1.er ils pourraient dire aujourd'hui : " Tout est perdu fors l'honneur." Et cette belle maxime, que si tous les principes étaient perdus parmi les hommes, ils devraient se retrouver dans le cœur des rois, ne s'est-elle pas réalisée dans cette noble conduite du Duc d'Angoulême ?

Montesquieu a dit que la vertu était dans les républiques et l'honneur dans les monarchies. S'il entendait la république romaine, c'était une vertu féroce. Pour la république française, ce n'était que du sang. Mais où était l'honneur en France, où fut-il dans tous les temps ? Comme un auteur l'a très bien dit, l'honneur était réfugié dans les camps. Combattre l'ennemi a toujours été le principe des armées françaises. Où se sont commises les horreurs des révolutions ? Dans l'intérieur ; jamais aux

armées. Là s'est trouvé constamment le courage joint à la générosité. C'est chez les braves qu'existe le véritable honneur. Les braves ont-ils défendu la république qui appartenait au premier occupant ? non, c'était la Patrie. Ont-ils défendu Bonaparte ? Oui, jusqu' au dernier moment. Pourquoi ? Parce qu'ils le défendaient contre l'ennemi. Il avait été leur camarade, ils l'avaient élevé sur le pavois, et depuis, ils n'avaient cessé de voir la Patrie identifiée en quelque sorte avec lui ; en un mot, c'est en combattant qu'ils l'avaient créé, et plus il coûte de peine, plus on tient, plus on s'attache à son ouvrage.

L'armée de Condé sur le sol étranger s'est-elle mêlée avec l'étranger ? Jamais. La cause n'était pas la même. Des propositions ne manquèrent pas, jamais elles ne furent écoutées. On préféra succomber plutôt que de voir la patrie dont on était proscrit envahie par les baïonnettes étrangères. Mais qu'était la France aux temps de Dumourier et de Pichegru ? Ce qu'elle est aujourd'hui. Ces deux généraux ont été appelés traîtres parce qu'ils travaillaient à la restauration, et cependant ils ont échoué parce qu'ils ne voulaient pas de l'étranger. Ne serait-ce pas comme si on appelait traîtres aujourd'hui des braves qui chasseraient le Duc d'Orléans, et se déclareraient pour la légitimité. On le demande : Où serait

la fidélité ? C'est à la France libre à répondre. On s'en rapportera à son jugement, et certes il n'est par douteux, car du rappel de son Roi, dépend son salut, sa gloire, son bonheur et sa prospérité.

Et que voulaient la Vendée, la Bretagne, ces braves gens qui ont combattu si longtemps sous des chefs intrépides, et que l'on honorait des noms de Chouans, de brigands. Que voulaient-ils ? Le triomphe de la religion, le rétablissement de la royauté, le bonheur de leur pays. On en appelle encore au jugement de toute la France : Depuis quarante années, quand a-t-elle été heureuse, si ce n'est sous la légitimité ?

On a prétendu que le retour de l'Ile d'Elbe fut le résultat d'une conspiration militaire : cela n'est pas plus vrai que l'assertion du retour des Bourbons par l'étranger. L'armée ne fut que l'instrument d'une conspiration civile dont on a connu plus tard tous les ressorts et tous les membres. S'ils restèrent en grande partie ignorés, c'est que les Bourbons savaient faire la part au malheur des temps ; ils eussent voulu sauver tous les coupables, et à ceux qui pouvaient croire ne pas être connus, leur éviter jusqu'à la honte du pardon, pour tout ramener, tout rallier et pouvoir tout aimer !

L'armée Française, à l'exception de quelques-

uns de ses membres, a toujours su combattre, elle n'a jamais su conspirer.

L'ancienne armée fut-elle coupable ? C'est une question facile à résoudre. On avait travaillé son esprit. Quelques généraux indignes de ce nom, quelques chefs de corps provoquèrent le mouvement au moment de l'exécution, et l'armée se détermina à l'instant même sans qu'on pût l'accuser de préméditation. Un succès préopiné, des exemples nombreux firent disparaître à leur naissance les résistances, et l'horreur d'une guerre civile les rallièrent malgré elles à une majorité qui en devint plus forte et plus compacte ; néanmoins, plusieurs corps, jusqu'à la dernière extrémité, persistèrent dans leur fidélité au prince legitime, et quantité de généraux, d'officiers de tous grades, ou furent joindre le Roi à Gand, ou s'obstinèrent à le suivre, ou donnèrent leur démission, ou refusèrent positivement et catégoriquement, avec une noble fermeté, leurs services à Bonaparte.

Mais, il faut le dire : Il y avait un fait qui dominait sur tout, et le voici : La restauration ne datait que de dix mois. Près de cinq lustres s'étaient écoulés dans l'absence d'une légitimité inconnue de nos troupes. Une gloire immense, les souvenirs les plus récents, un envahissement, un changement total pour des hommes qui avaient reçu grades, croix, dota-

tions, récompenses en tout genre de l'homme vraiment extraordinaire, qui pendant vingt ans les avait menés à la victoire. Au prestige de son invincibilité, de ses conquêtes, de sa puissance, à l'admiration qu'inspirait son génie, venaient se joindre et l'Aigle et le drapeau rapportés par celui, qui en devenant empereur n'avait jamais cessé d'être général. (Quelle différence il y a de là avec celui qui se nomme aujourd'hui le Roi Citoyen.) A tous ces titres se joignaient encore d'anciennes intimités, la connaissance personnelle de chaque officier, de grand nombre de soldats ; il reparaissait, et pouvait presque tous les appeler par leurs noms. Sa redingote grise rappelait cinquante batailles, et l'étoile qui brillait sur sa poitrine faisait jaillir du passé d'innombrables combats, autant de victoires. Dans ce Colosse, l'imagination distinguait les contrées immenses qui séparent les pyramides d'Egypte des climats glacés du nord. Sa chute épouvantable, ses grandes infortunes, ce retour audacieux, cette nouvelle apparition qui tenait du prodige, tout parlait à l'âme et tout entraînait, parce que tout était émotion !

Et dans l'instant même, il fallait, ou combattre ce grand homme, le détruire au milieu d'anciens amis, d'anciens compagnons d'armes, ou il fallait le servir. Pour le soldat, il n'y avait pas de milieu. Ah ! pour qui connaît le cœur humain, le choix ne pouvait être douteux !

Disons avec vérité, que l'armée fut victime de ceux qui avaient spéculé sur des sentiments dont le principe était honorable, et qui les firent renaître pour les opposer au devoir ; que ceux là seuls, qui au mépris des serments les plus sacrés avaient conspiré pour le retour de Bonaparte, furent les seuls coupables. Et c'est pour une poignée d'ambitieux, depuis quarante ans fléaux de leur patrie, que l'armée la plus brave qui fut au monde versa tout son sang dans les champs de Waterloo !

Espèrent-ils, ces hommes couverts de mépris et d'opprobre, que l'armée d'aujourd'hui servira leurs projets de haine et de destruction, qu'elle marchera sous l'étendard de la révolution ; ce n'est plus le drapeau d'Austerlitz et de Jéna, il porte les mêmes couleurs, mais il est redevenu ce qu'il avait été dès sa naissance. Le Drapeau Français qui brillait dans les champs de Fontenoy, dans les plaines de Marengo, brillait aussi naguère sur les murs d'Alger qu'importe la nuance lorsqu'il est le signe de l'honneur et de la fidélité. Il a repris pour toujours sa blancheur, c'est le drapeau sans tache de la France et de nos Rois. Non l'armée n'ira par verser le plus pur de son sang sous l'étendard de la révolution. Pourquoi ? Pour gorger de richesses ces hommes qu'on nomme du juste milieu, pour assujettir le peuple, pour appeler sur la

France, la guerre, la peste et la famine. Pour qui? Sera-ce pour l'aide de camp de Dumourier, celui qui dans le plus fort de l'action à Jemmappe était caché dans un moulin, le maître d'école de Carouge. Sera-ce pour le dormeur de Versaille, le déserteur de son armée, le prisonnier d'Olmutz, qu'on nomme si ridiculement le héros des deux mondes. Oh! détrompez-vous. L'armée que vous avez voulu humilier et avilir connaît son devoir; cette armée plus que jamais remplie d'honneur marchera sous l'étendard de St Louis et de Henri IV. sous cet étendard qu'elle vient d'illustrer de nouveau en Espagne, en Grèce et en Afrique, elle chassera de son sein les traîtres et les parjures que vous y avez introduits. Elle rendra le bonheur à la France en rétablissant une dynastie de huit siècles, en saluant de ses acclamations le noble descendant de soixante Rois!

Lorsque Bonaparte traversait Lyon, il fut accompagné par un assez grand nombre d'ouvriers et il rendit un decret portant ces mots: "Lyonnais je vous aime." Napoléon justifiait ce qu'il avait dit en d'autres temps à l'Abbé de Pradt: "du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas." Les adresses, les félicitations lui arrivaient de toutes parts. En effet, on trouve partout des écrivains publics. Mais la fédération lui paraissait une force imposante. Hélas, quand il eut passé la

revue des hommes en guenilles qui la composaient, il ne put s'empêcher de s'écrier avec l'accent de la douleur: " Je ne suis donc plus " que le Roi de la canaille !" Cette fois, il avait encore raison, et cet homme pénétrant voyait la distance énorme qui existait maintenant entre lui et la légitimité.

Quand l'histoire de Jemmape et de Valmy sera épuisée, que crieront à leur tour dans leur douleur les amis de Philippe ? Nous le laissons à penser à nos lecteurs.

Quoiqu'il en soit, le nouvel Empereur républicain avait besoin d'être retrempé à froid. Par le temps qui courait, le sacre n'était plus de saison. Il décréta l'assemblée du Champ de Mai. Gardes nationales, drapeaux tricolores, festons, autel de la patrie, musique, discours, serments solennels, rien ne fut épargné. L'acte additionnel aux constitutions de l'Empire ayant été juré et proclamé, Bonaparte se crut bien dûment redevenu Empereur et partit pour Waterloo.

Cependant l'acte additionnel avait opéré un effet contraire à celui qu'on s'en était proposé. On connaissait la déclaration du 13 Mars du congrès de Vienne, qui mettait Bonaparte hors du droit des nations. Cet homme étonnant aurait-il vaincu ces nouveaux obstacles, s'il eût remporté la victoire ? Nous en doutons, mais on pourrait le demander aux amis actuels de

additionnel qu'il venait de jurer, il dépêcha secrètement un émissaire à un de ses anciens amis de la Convention, très rusé aussi, et parfaitement au courant des affaires. Cette ancienne connaissance résidait momentanément à Vienne. Lorsqu'il en eut reçu une réponse catégorique, il conçut l'espoir de faire accueillir au premier occupant l'offre d'un nouveau serment, dans le cas éventuel, où celui qu'il venait de prêter ne vaudrait plus rien. Il s'adressa de suite pour cela à un autre ami qu'il avait à....; mais en attendant, pour mieux prouver son dévouement au pouvoir du jour, il faisait impitoyablement arrêter tous les royalistes. Si Bonaparte eût gagné la bataille, les victimes étaient livrées au vainqueur. La bataille fut perdue, alors il déclara qu' en emprisonnant les royalistes, son but était rempli, car il n'avait imaginé ce moyen qu'afin de les sauver de la fureur populaire. Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur ses principes de droiture et de loyauté, il fit insérer dans tous les journaux, qu'au moment du départ du Roi, il avait dit à un garde du corps, dont le nom est resté inconnu ; "sauvez le Monarque, je réponds de la monarchie."

Ce Sauveur que nous ne nommerons pas malgré qu'il ne soit plus de ce monde, fut mis à la tête du gouvernement provisoire après la seconde abdication de Bonaparte. A la rentrée

du Roi, il eut le bonheur de revoir ses deux amis de Vienne et de...., et pour le récompenser de ses services on lui laissa son porte-feuille.

Il avait un troisième ami, mais celui-là était un chaud et franc républicain. Il s'était rallié avec conviction à Bonaparte, et il venait de servir avec un grand dévouement le gouvernement mixte qui résultait de la fusion des républicains et des impérialistes. Par la conduite du ministre caméléon, ce républicain trompé et abusé se croyait en danger, il ne savait que faire ni que devenir, et prit le parti de s'adresser au ministre même contre lequel il était indigné, et dont il avait été pendant cent jours la dupe et le collègue. Il lui écrivit ces mots : "*Où faut-*" *il que j'aille, traître ?* Le ministre maintenu lui répondit par ceux-ci : " *Où tu voudras, imbécille.*" Que de choses il y a dans cette correspondance laconique ! Cette seule réponse manifeste les principes, la morale des hommes qui se nomment aujourd'hui du juste milieu. Crime, vertu, bien, mal, peu importe, maintenez-vous, autrement les plus adroits vous classeront parmi les imbécilles !

L'ancien et en même temps nouveau ministre, prétendu sauveur, voulait non seulement être utile, mais se rendre indispensable. On ne se fiait pas trop à lui, car il était connu suffisamment, et il ne l'ignorait pas. La paix n'était pas signée ; cette fois on exigeait cer-

taines garanties. Quelques cris séditieux se faisaient entendre de temps à autres. On remonta à la source et on la découvrit. L'un des amis partageait bien les mêmes principes, les mêmes sentiments, mais il était plus jeune ; il avait le temps de faire mûrir les projets, ensuite, il n'était encore qu'au second rang, tandis que le vieil ami de Paris était depuis assez long temps au premier. Le jeune alors parvint à faire envoyer le vieux à Dresde pour se mettre à sa place.

Quelque rusé qu'on soit, on finit tôt ou tard par être attrapé à son tour.

L'ancien oratorien, conventionnel, régicide, ministre sous la république, sous l'empire, dans les cent jours et sous le frère de Louis XVI. de Dresde, fut mourir ignoré à Trieste. Il a laissé un fils qui a hérité du titre de Duc gagné on sait comment par son père. Il est à désirer qu'il n'y ait point de ressemblance, alors on pourra dire : Les fautes sont personnelles.

Un génie d'un nouveau genre allait planer sur les destinées de la France. Il commença par être préfet, ensuite ministre de la police. Il avait fait son école auprès de Madame Létitia, mère de Bonaparte, de laquelle il avait été secrétaire ; ses premières armes avec la reine Hortence ; bel homme, dans la force de l'âge ; connaissant les ruses de la politique ; élève de tout ce qu'il y avait eu de plus fin et de plus adroit.

Il réunissait à ces qualités un autre avantage, celui d'être le frère d'une femme, qui ne lui cédait en rien, et qui possédait tellement l'art de plaire, que la personne la plus importante du royaume voulait bien se faire un plaisir de l'admettre dans son intimité. Il dit à son début qu'il fallait créer une opinion en France. Il a très bien réussi. On en voit la preuve dans le règne de Philippe, lequel n'aurait pas eu alors le quart de la voix d'un chiffonnier, qui en France, dans ce temps là, ne comptait encore pour rien dans l'Etat. C'est sous son influence, que les nominations faites par le Roi et les princes, les avancements accordés, l'ordre de la fidélité institué par ordonnance du mois de Juin 1815 furent annullés, que tous les Français fidèles qui avaient suivi le Roi à Gand furent amnistiés.

On sait ce que signifie le mot *amnistie*. Jamais nos derniers neveux ne voudront croire ce que dira l'Histoire. Elle dira pourtant que le Roi de France, Louis XVIII^ème^. du nom, voulut bien accorder pardon et grace pleine et entière à ceux de ses sujets, qui ne voulurent pas le trahir, qui abandonnèrent leurs femmes, leurs enfants, leurs biens et leur fortune pour le suivre, le défendre dans le malheur et l'adversité, pour lui rester fidèles et le servir jusqu'à la dernière extrémité.

C'est sous l'influence et par les conseils per-

fides de ce ministre, que la chambre élective, que le Roi lui-même avait nommée introuvable, tant elle était bonne et dévouée, fut dissoute. C'est par son fait, que la chambre héréditaire, déjà composée d'éléments hétérogènes fut corrompue par une masse de nominations ultra-démocratiques, afin d'obtenir dans les deux chambres une majorité selon ses goûts et ses sentiments révolutionnaires. C'est lorsqu'il avait en France tout pouvoir que l'infortuné Duc de Berri fut assassiné ! L'Auteur de ce crime horrible allait échapper au glaive de la justice, l'infame calomnie aurait pu s'exercer avec impunité ; mais la Providence permit cependant que le coupable fut arrêté dans sa fuite ; alors les plus atroces combinaisons ne purent avoir leurs effets, et le ministre créé Duc fut, par mesure de précaution envoyé en qualité d'ambassadeur à Londres. A la naissance du Duc de Bordeaux, il reçut encore le grand cordon bleu. Les infortunes de la république et de l'empire trouvèrent toujours en lui un protecteur et un appui, mais celles de la royauté un persécuteur. Il a fallu les suites non prévues de l'affreuse catastrophe du 13 Février 1821 pour suspendre tout d'un coup l'exécution de ses vastes projets. Ainsi, six années de travaux se trouvèrent arrêtés, et ces six années n'avaient pu amener le résultat qu'on s'était proposé. Les lois, les ordon-

nances, les règlements, les moyens ostensibles les moyens occultes, tout avait été mis en œuvre : mais pour créer une opinion la patience ne manquait pas. L'on savait qu'il en fallait, que le temps joint à l'abus de la liberté de la presse, plus un comité directeur, devaient avec l'aide des conspirations amener tôt ou tard un résultat favorable aux corrupteurs de l'opinion publique.

Dans le temps où nous vivons, c'est chose très facile de faire des constitutions. L'habitude est une seconde nature. Il n'est pas de petit bureaucrate qui n'en ait de toutes prêtes dans sa poche. D'ailleurs on trouve dans des cartons *les droits de l'homme, la liberté individuelle, celle de penser, d'écrire, l'égalité devant la loi, les pouvoirs constituants, pondérateurs, législatifs, modérateurs, exécutifs,* et suivant l'occasion, *la fraternité ou la mort.* Ces constitutions se font, comme les traités de paix, à perpétuité : du reste, elles durent tant qu'elles peuvent ; c'est une affaire de mode : la fabrique les livre au public pour ce qu'elles valent, sans répondre de la durée. Parmi les plus courtes, il en est une qui mourut en naissant. Après l'abdication de la Malmaison, ce fut celle de Napoleon II. La chambre des représentants y travaillait avec activité. Un certain Manuel, Mirabeau de nouvelle espèce élucubrait avec ses zélés collaborateurs lorsque l'arrivée des alliés fit

laisser le travail sur le tapis. Les ouvriers parurent alors avoir perdu leurs forces, et le courage ne leur revint que lorsqu'on apprit de Cambray : *Que sans doute, des fautes avaient été commises, mais que désormais, éclairé par l'expérience, on se proposait de faire des améliorations à la Charte de* 1814. Malheureusement pour les faiseurs, le produit des nouvelles élections donna une chambre qui trouva la Charte suffisamment démocratique, et conséquemment n'y voulut rien changer. Il est constaté par la revue de toutes les sessions, que les royalistes dans tous les temps ont toujours pris la défense de la Charte, tandis que les libéraux, ou soi-disant-tels, n'ont jamais laissé échapper une occasion de l'attaquer. En la caressant, ils faisaient ce qu'on appelle patte de velour, et de temps en temps, avec leurs griffes, ils en arrachaient quelques lambeaux. Enfin, c'est lorsqu'on voulut la rétablir dans son état primitif, qu'ils vociférèrent au viol, au parjure ; c'est en criant : *Vive la Charte*, qu'ils se battirent contre ses véritables défenseurs pour la tuer.

CHAPITRE QUATRIEME.

L'Armée, Les Serments. Nouvelle chambre élective.

L'armée avait pris position sur les rives de la Loire, et dans une attitude imposante elle attendait ce que l'on déciderait sur son sort.

Jamais il n'exista une nation plus grande, plus noble, plus généreuse, mais aussi, on ne croit pas qu'il en ait existé de plus crédule et de plus étonnante par sa continuelle duplicité. Depuis le commencement de la révolution, ce sont les mêmes hommes, les mêmes individus, les mêmes noms, qui, sous différents masques troublent, ruinent et perdent la France. Cette poignée d'intrigants, dont quelques-uns par leur longévité semblent éternels, est toujours, quoiqu'on fasse, quelque circonstance qui arrive, dans les places, les emplois les plus avantageux, les plus lucratifs, et en position d'empêcher le bien et de faire le malheur du genre humain.

Ces gens dont le cœur est pétri de venin, qui pour mieux tromper n'ont dans la bouche que les mots d'honneur et de patrie, trouveraient encore le moyen, si elle devenait, ce

qu'à Dieu ne plaise, la proie de l'étranger de se faire nommer gouverneurs des provinces conquises, et d'occuper toutes les places au nom des vainqueurs. Quelle fut leur nouvelle tactique en 1815 ? Par toutes sortes de moyens, empêcher la conclusion de la paix ; faire exclure le Roi et sa famille, et solliciter des puissances un prince étranger. Au nombre de ces moyens, 1.° Les cris séditieux près de la voiture du Roi pour l'affliger, le tromper sur les sentiments du peuple, faire croire aux alliés que le Roi n'avait pas l'affection de ses sujets. 2°. Inquiéter Louis XVIII. sur les dispositions de l'armée de la Loire, la calomnier auprès de lui en prétendant qu'elle ne respirait que haine, que destruction, et qu'après avoir tout ravagé dans ses environs, elle se disloquerait pour aller porter le brigandage, le fer et la flamme dans toutes les provinces. 3.° Inquiéter l'armée sur les intentions du Roi, dans l'espoir de la pousser à ces horribles excès ; lui faire croire qu'elle était perdue, que ses chefs subiraient des condamnations, que ses officiers seraient chassés et rayés des cadres, et qu'on laisserait les soldats mourir de faim. Malgré ces discours et les menées les plus atroces, l'armée resta inébranlable. Pour répondre aux bruits absurdes que l'on faisait circuler dans son sein, elle demandait le Roi au milieu d'elle pour le reconnaître, le défendre. Elle offrait de se join-

dre aux royalistes de la Vendée, pour d'un commun accord, marcher contre l'étranger, qu'on lui peignait avec des intentions hostiles à l'intégrité du territoire. Elle reconnaissait qu'on l'avait trompée. Elle n'offrait pas sa soumission, mais se déclarait soumise sans aucune observation, s'en rapportant à la clémence, à la bonté de son Roi. Elle ne laissa échapper aucune plainte. Le respect, l'obéissance à ses chefs, la subordination y régnèrent jusqu'à la fin. Un maréchal fut envoyé pour la licencier. Cette armée de quatre vingt mille hommes fut licenciée en un clin d'œil avec une paix profonde, une tranquillité admirable. Pas un cri ne se fit entendre, partout au contraire, résignation, offres de services et protestations de dévouement. Voilà, dans l'exacte vérité, quelle fut la conduite de ces nobles débris de l'armée qui avait si vaillamment combattu à Waterloo. L'honneur, la vertu, le courage, dans le bonheur comme dans l'adversité, tels sont, en général, les sentiments innés du soldat Français. Non; les braves ne furent jamais coupables, ils furent égarés par les perfides auteurs de tous nos maux ! Et que sont-ils devenus ces calomniateurs, ces fléaux de la France ? Sont-ils descendus dans la tombe ? Non. Ont-ils subi la peine de l'infamie ? Non. Ils sont couverts d'or, d'habits brodés, de titres, de cordons, ils dévorent la fortune de la France.

Où sont-ils donc ?... *Groupés sur les marches du trône de Philippe !*

Des gens peu profonds, n'ayant qu'une connaissance superficielle du cœur humain, ne voyant dans les actions les plus louables que l'intérêt personnel des amours propres, pourraient croire d'après ce qui vient d'être exposé sur l'armée de la Loire, que l'auteur en faisait partie. Que ceux-là se détrompent, il servait dans l'armée royale, et s'il le dit ici, c'est uniquement pour mieux convaincre les lecteurs de toutes les opinions, de la vérité des faits et de l'impartialité des réflexions. Aujourd'hui, d'ailleurs, que les temps dont nous parlons en ce moment commencent à être loin de nous, on peut s'y reporter sans passions, et faire la part à chacun.

Enfin, pour que cette part soit équitable et parfaitement d'accord aves les règles immuables de la justice on ajoutera que l'armée à cette époque fut entraînée dans une mauvaise route. On répétera qu'elle fut trompée par des pervers qui exploitèrent des sentiments honorables dans leurs principes, mais qui poussés hors des bornes par une fausse application, devenaient contraires à l'honneur même et aux devoirs les plus sacrés. Mettant à part pour un moment le droit, et ne considérant que le fait : L'armée avait été déliée à Fontainebleau du serment de fidélité à l'Empereur, par Bonaparte lui-

même. En retournant a celui *qui fut*, mais *qui n'était plus*, elle violait le serment qu'elle avait prêté à son Roi. On condamne l'action en excusant le brave. Erreur de fait ; pureté d'intention, s'il en existat, on peut dire que jamais coupable ne fut plus près de l'innocence !

Aujourd' hui on a imposé à l'armée un nouveau serment à un prétendu nouveau Roi. Elle n'était point dégagée de celui qu'elle a juré à ses princes légitimes. La main qu'on a levée devant Dieu, cette main posée sur la conscience ; qu'on se demande quel est le vrai serment, celui qu'on doit suivre ? Tous ceux qui se feront cette question avec bonne foi et loyauté obtiendront une réponse intérieure qui sera d'accord à l'honneur et au devoir !

Par les lois divines et humaines, par les lois fondamentales de l'Etat, la nation n'avait point le droit de changer la dynastie. Aussi, la nation ne l'a point fait, elle ne l'a point voulu faire. Trente deux millions d'hommes ont été mis sous le joug par la révolte. Et ce ne sont point des militaires, des bourgeois qui l'on faite, cette révolte. C'est quelques milliers d'individus pris dans ce que la populace de Paris offre de plus vil ; et encore, que criaient ces gens-là ? *Vive la Charte.* Que voulaient-ils ? *La Charte.* Ils étaient donc trompés eux-mêmes, puisqu'ils étaient conduits, dirigés et commandés par des gens qui ne la voulaient pas

Quel a été le fruit de cette révolte ? La honte, la misère, la ruine des fortunes, du crédit, du commerce et de l'industrie, et cela, pour placer et enrichir des traîtres et des parjures !

A la suite de cette révolte, on a établi un nouveau gouvernement. Qui l'a créé sans consulter les intentions, les vœux des peuples auxquels on l'imposait ? Deux-cent-dix-neuf ex-députés. Ils n'étaient plus députés, non seulement par l'ordonnance de dissolution de la chambre élective, (qui du reste fut rapportée,) mais ils ne l'étaient plus par la révolte elle même, puisque si l'on pouvait admettre que par la rébellion le Roi eût perdu ses droits, il n'y aurait eu que la nation qui eût pu les posséder. Ces deux-cent-dix-neuf individus ne pouvant rien comme députés, puisqu'ils n'avaient point de mission, ne pouvant avoir ni droits, ni qualités en aucune maniére, ont donc usurpé le pouvoir, pour détruire la légitimité, anéantir la Charte, en forger une nouvelle, décomposer la chambre héréditaire, licencier une partie de l'armée, une partie des officiers, chasser les titulaires des emplois pour se mettre à leurs places, et créer un usurpateur. De plus ; ces deux-cent-dix-neuf usurpateurs, contre le Roi, contre la nation, contre la révolte elle-même, n'étaient point d'accord entre eux. Les uns, voulaient *le Duc de Bordeaux* ; d'autres, la république ; un petit nombre voulait autre

chose. Les menaces, la frayeur, l'espoir que ce qu'on allait faire ne serait que provisoire, tout cela engagea chaque parti à se réunir à la majorité du moment. Ainsi on ne peut compter tout au plus qu'une centaine de meneurs, tous conspirateurs, sans titres et sans autres qualités, qui dans le principe ont arbitrairement décidé du sort de l'Etat.

Sans entrer dans des considérations superflues, dans des détails devenus inutiles, un seul fait existe, et ce fait domine tout.

En vertu des lois fondamentales du royaume, un grand acte s'est accompli. L'autorité suprême, l'autorité de huit siècles s'est prononcée. Elle a usé de toute la plénitude de ses droits.

Henri V. est Roi de France.

Le serment au Souverain est sans conditions. Il n'y est point dit: " Je vous serai fidèle " tant que vous prospérerez, et je pourrai vous " abandonner lorsque vous serez dans l'adver- " sité." Il n'y est point dit: " Je combattrai " contre vous pour le service de l'usurpateur " qui pourra vous arracher votre sceptre." Il n'y est point dit: " Je servirai la révolte quand " elle aura réussi." Il n'y est point dit: " Je " reconnaîtrai la force définitive ou instantanée " pour un droit. Je me soumettrai à des " conspirateurs; j'obéirai à leurs volontés, à " celui qu'ils auront choisi pour maître. Je

" sacrifierai mon honneur et mon pays, j'expo-
" serai ma vie, ma place et ma fortune, je don-
" nerai mon dernier écu et mon dernier enfant
" pour vous faire une guerre à outrance, et
" maintenir sur la tête de l'usurpateur votre
" couronne ; et soit vous, ou tout autre, je ser-
" virais avec la même fidélité le premier, qui
" malgré moi, parviendrait à la lui reprendre."

Ce serment convient à ceux qui osent publier à la face du monde qu'ils ont joué la comédie pendant quinze ans. Mais vous peuple, officiers et soldats français, jamais vous n'auriez voulu prêter un pareil serment, et voilà pourtant ce que le gouvernement de Philippe exige de vous. Voilà les principes atroces que vous suivriez si vous ne vous déclariez pas pour votre Roi. Lui seul doit régner dans vos consciences, dans vos cœurs, lui seul peut vous sauver de l'anarchie, de la destruction, faire votre bonheur et assurer celui de la France.

CHAPITRE CINQUIEME.

Le Duc et la Duchesse d'Angoulême à Bordeaux. Ordonnance du 5 Septembre 1816. *Majorité à gauche. Vérification des pouvoirs. Observations et réflexions.*

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de présenter tous les détails de ce qui s'est passé pendant seize ans, mais seulement de donner un coup d'œil sur les faits les plus remarquables. Nous ne pouvons par exemple nous rappeler sans émotion la manière dont le Duc d'Angoulême fut accueilli lors de sa rentrée en France, depuis la Tour-de-Carols, dans les Pyrennées, jusques dans Toulouse. Les populations toutes entières étaient sur son passage et faisaient retentir l'air de leurs acclamations. L'Espagne, comme les autres puissances, avait armé, et c'est par la conduite ferme et imposante de ce prince que les provinces méridionales furent préservées de la présence de l'étranger.

Son Altesse Royale fut envoyée à Bordeaux pour présider le collége électoral du département de la Gironde. Le prince y vint avec l'Auguste fille de Louis XVI. Le courage et

l'héroïsme que cette princesse avait déployés tout récemment dans cette grande cité, la belle conduite du prince dans le midi, les souvenirs de 1814, tout contribuait à électriser les cœurs. Il est impossible de peindre la joie, l'enthousiasme des bordelais pour ce noble couple si justement chéri et révéré. Hélas! ces temps sont déjà loin de nous! Mais ils ne sont point oubliés, et cette ville admirable ne démentira pas ses sublimes antécédents!

Au milieu de la joie générale, les bons français ne purent voir sans une véritable affliction la composition du nouveau ministère, ainsi que plusieurs nominations parmi lesquelles on voyait la promotion à la Pairie du conventionnel qui venait de présider la Chambre des cent jours, et celle de l'homme, qui pendant ces temps déplorables était venu en qualité de commissaire à Bordeaux même pour rechercher et poursuivre les royalistes. Mais ce qui plus tard fit relever la tête aux jacobins de 1793, ce fut l'ordonnance du 5 Septembre 1816 prononçant la dissolution de la Chambre des Députés, de cette Chambre si royaliste, que le Roi même, abusé, avait qualifié du nom d'introuvable. Si ce monarque n'eût pas été trompé sur les sentiments de la France, il ne lui aurait pas donné ce nom d'introuvable, car elle était la véritable expression de l'opinion de la France, et alors on pouvait dire sans craindre de se tromper

que la France toute entière était plus royaliste que le Roi. L'exemple du monarque circonvenu et entouré plus que jamais par les hommes de la révolution, captivé par les charmes séduisants et perfides de la sœur de son indigne favori, le mépris outrageant et dédaigneux dans lequel étaient tombés les serviteurs fidèles et dévoués, tout contribuait à sapper les fondements de la royauté ; mais l'ordonnance du 5 Septembre porta un coup fatal à la légitimité. Les révolutionnaires visiblement encouragés ne gardèrent plus aucune mesure ; ils se portèrent avec une inconcevable activité aux élections, profitèrent habilement du découragement des royalistes, et à force de menées et d'intrigues, appuyés par le ministère, ils parvinrent à faire passer la majorité dans le côté gauche de la Chambre. C'est de ce moment que les bases de la monarchie furent ébranlées.

Un des moyens dont la nouvelle majorité s'empara pous accroître sa force numérique fut la vérification des pouvoirs. Elle employa toutes les arguties, tous les détours de la chicane pour trouver des vices dans les procès verbaux des élections des députés royalistes, et parvint à en faire invalider un assez grand nombre. Les lois gardaient le silence sur cette importante opération. L'assemblée prit alors l'initiative. On croit pouvoir faire ici quelques observations à cet égard.

Les opérations des colléges électoraux ne devraient-elles pas être définitives, c'est-à-dire, sans vérification et sans appel ? Si ces opérations doivent être vérifiées et reconnues valides, quelle est l'autorité, quel est le pouvoir compétent ? Dès l'instant qu'aucune loi ne traitait cette question, que la Charte elle-même n'en parlait pas, l'autorité compétente, n'était-elle pas celle qui avait créé les nouvelles institutions ? A qui appartenait-il d'en connaître et de décider ? n'était-ee pas au pouvoir constituant ? Le droit que s'était arrogé l'assemblée dans la chambre élective paraît avoir été vicieux dans le fond comme dans la forme.

Lorsque le renouvellement conformément à l'article 37 de la Charte constitutionnelle se faisait chaque année par cinquième, de manière à ce que la Chambre fut renouvelée à totalité au bout de cinq années, ou lorsque, par décès ou démissions, de nouveaux élus se présentaient, la Chambre composée de députés, et légalement constituée pouvait avec plus de raison en connaître. Après avoir proclamé le nouvel élu, il pouvait être admis dans son sein, prêter serment et siéger.

Lorsqu'il y a eu dissolution, et par conséquent élections générales, les membres de la nouvelle assemblée n'étant par reconnus, ne peuvent prendre légalement une décision pour valider ou invalider l'élection d'un de leurs col

lègues. Si l'on admet au contraire que les membres de la nouvelle assemblée sont reconnus et peuvent prendre légalement une décision, il n'y a plus rien à décider à l'égard de chacun d'eux, puisque par le fait de la reconnaissance, ils ont tous les mêmes qualités, les mêmes droits, les mêmes pouvoirs.

En d'autres termes : les membres de la Chambre nouvelle au moment de la première réunion, *ont*, ou *n'ont pas* qualité. Dans le premier cas, il n'y a plus de vérification à faire ; dans le second, l'assemblée décide, juge, proclame ou annulle un acte préexistant, seul titre créateur de chacun de ses membres, lequel par le seul examen reconnu possible de cet acte, les place dans une position provisoire et dubitative. Dès lors, des individus dont la propre situation devient attaquable, éventuelle et indéterminée, ne peuvent agir validement, et toute détermination est plus qu'illégale, elle est usurpatrice. Ici, le pouvoir constituant, primitif manquait totalement, c'était une lacune dans la Charte et dans nos lois.

L'article 17 de l'une des ordonnances du 25 Juillet 1830, que les évènements avaient fait rapporter, s'exprimait ainsi : " Les réclamations " sur la faculté de voter auxquelles il n'aura " pas été fait droit par les préfets, seront jugées " par la Chambre des Députés, *en même temps*

" qu'elle statuera sur la validité des opérations " des colléges."

Ces derniers mots, les seuls qui aient existés dans notre législation électorale, étaient une sanction des précédents à cet égard, et en même temps une consécration de ce mode de procéder pour l'avenir. Mais ces mots approbatifs quant au fond, laissaient encore exister le vice quant à la forme, puisqu'on n'explique point, quand et comment la Chambre devait statuer sur la valididité des opérations des collèges électoraux. En principe, un membre élu ne peut et ne doit remplir aucune fonction de la place à laquelle il est appelé, que lorsque sa nomination est reconnue, qu'elle existe, qu'elle est positive.

Contrairement à ce principe, telle fut et telle est encore la marche vicieuse et arbitrairement suivie et adoptée :

En présence et au nom du collége, toutes les opérations ayant été reconnues régulières et conformes à la loi, un électeur éligible est proclamé député par le Président nommé alors par le Roi. Le nouveau Député se rend dans la Capitale : il assiste en costume à la séance royale ; il y est appelé à prêter le serment de Député ; il entre dans la chambre ; il y siège ; peut monter à la tribune, y porter la parole ; il prend part à la discussion ; il vote avec ses collègues ; il participe à des vérifications ; sa voix seule peut faire valider une ou plusieurs

élections, et lorsque son tour arrive, une ou plusieurs voix déterminant la majorité parmi laquelle se trouvent également des membres dont les titres n'ont pas encore été vérifiés, décident son exclusion. De ce moment, il doit se retirer, quitter le costume ; il a rempli illégalement les fonctions de Député, ce qui n'infirme point les décisions auxquelles il a participé ; malgré cela en un mot, il n'est plus, ou plutôt il n'a jamais été Député.

Nous croyons à l'impossibilité d'établir que cette marche soit juste et régulière.

Quel était le danger de cette manière vicieuse de procéder à la vérification des pouvoirs ? On en a subi les conséquences. C'est qu'il suffisait dans le principe, d'une faible majorité factieuse, pour qu'elle pût, aux dépens d'une minorité redoutable, devenir forte, puissante et compacte.

Un doctrinaire célèbre par la profondeur de ses pensées, le ton de clair obscur qui domine dans ses expressions, et qu'on pourrait appeler à justes titres le Clopstock français, a dit à la tribune dans un de ses discours métaphysiques, que la *matière électorale* ne manquait pas en France. Cela est vrai ; mais cette *matière* est si mouvante, si *impressionnable*, elle est sujette à tant de variations, que l'on ne peut guère être assuré que d'une chose, c'est de ne pas avoir le lendemain le résultat de la veille.

Sans prétendre juger ce qui conviendrait

le mieux aux français, on peut dire, que par les vices des lois électorales qui se sont succédées, par le système de bascule et d'intermittence qui existait dans tout, par l'extrême mobilité des idées, par une infinité d'autres raisons que chacun pourrait s'expliquer, on n'a eu en France que la fiction, mais jamais l'on n'a eu la réalité d'un véritable gouvernement représentatif. Nous persistons à croire que cette nature de gouvernement, pris dans l'acception qu'on lui suppose dans la théorie qui paraît belle, ne peut être applicable en pratique qu'avec des modifications essentielles à son existence, et que ces modifications que nous expliquerons bientôt ne peuvent appartenir qu'au pouvoir, ne peuvent émaner que de lui, parce que lui seul est le véritable principe conservateur. Il fut des époques où la France jouit de libertés sages et raisonnables, mais ce ne fut jamais en dehors de la légitimité; on les chercherait vainement dans les révolutions : c'est lorsque l'on parle le plus de libertés publiques qu'on en jouit le moins, et à notre avis, un gouvernement est toujours bon lorsqu'il est basé sur le droit, et qu'il sait rendre les peuples heureux.

Mais puisque toutes les idées sont tournées vers le gouvernement appelé représentatif, nous allons expliquer de quelle manière nous l'entendons pour arriver à la seule réalité possible, et pour obtenir la vérité, base de tout bon gouvernement, quelle que soit sa dénomination.

Nous pensons que le droit électoral et de représentation ne peut être conféré qu'à la grande et réelle propriété; et encore dans des bornes tellement restreintes, que ce droit ne puisse appartenir qu'à la richesse territoriale, c'est-à-dire, à un nombre très limité des plus imposés dans chaque localité. Nous ne contesterons pas ici l'existence du privilège, mais nous le croyons indispensable. Dans le cas où cette base seroit jugée impraticable, nous n'en concevons qu'une autre qui puisse la remplacer, et la voici :

Le droit d'élection appartiendrait sans aucune espèce d'exclusion à tous les citoyens français : mais chaque individu serait appelé à l'exercer suivant sa position sociale, et dans des proportions gardées en raison de la mesure des services que comme citoyen il pourrait être dans le cas de rendre à l'Etat. C'est-à dire, suivant les charges qu'il supporterait, son rang dans la société, le degré d'instruction que cette même position sociale devrait lui supposer en plus ou en moins.

Reconnaître le droit à tous les citoyens serait justice; le reconnaître égal pour chacun, lorsque les positions et les conditions sont inégales, serait le plus grand des abus. Il n'y aurait plus de proportions, non seulement ce serait une injustice, mais on tomberait dans un excès qui entraînerait promptement la ruine et le

bouleversement de tout gouvernement quelconque. En toutes choses il faut des proportions ; l'expérience le prouve journellement dans les actes, dans les rapports, dans toutes les transactions sociales. L'Etat est une grande famille dans laquelle chaque membre jouit de ses avantages, et remplit ses obligations selon son rang, son intelligence, sa force ou sa faiblesse. Tout est considéré, tout est compensé. Dans la famille, chaque chose est à sa place. La théorie est le principe, la pratique est la conséquence. Comme les positions sont extrêmement différenciées dans une grande agglomération d'individus, que les nuances sont infinies, il serait physiquement impossible de régler la juste proportion du droit rigoureux de chacun. Alors, le seul moyen d'approcher le plus de la perfection serait d'établir des classements. Il n'y aurait point privilèges, il n'y aurait point exceptions, mais il y aurait nécessité rationnelle et absolue. Hors de là serait le chaos. La moyenne proportionnelle aurait la rectitude convenable et serait la véritable expression des vœux et des besoins.

Nous supposerons donc trois grands mobiles agissant : Les citoyens* en masse, une fois : Les citoyens propriétaires, deux fois : Les citoyens grands propriétaires, trois fois. On peut nommer cela, si l'on veut, trois degrés.

---

* Le titre de citoyen ne peut appartenir qu'à celui qui contribue plus ou moins aux charges de l'Etat.

Le premier degré se composerait de tous les citoyens divisés en colléges d'arrondissements. Pour chaque Député, ces colléges nommeraient deux *candidats* pris dans les éligibles.

Pour faire partie de ces colléges d'arrondissements, il faudrait justifier de la qualité de citoyen français. Cette justification s'établirait par quatre pièces. 1.° Un extrait d'acte de naissance constatant l'âge révolu de 25 ans. 2.° Un certificat de l'autorité civile constatant que l'individu n'exerce point de fonctions serviles. 3.° Un certificat de l'autorité judiciaire constatant qu'il n'est point repris de justice et n'a jamais subi de peines correctionnelles. 4.° Un certificat du percepteur constatant qu'il paie une cote personnelle et mobilière. Tout individu, quoique français, qui ne pourrait produire ces pièces ne serait point admis dans le collége. Le véritable citoyen est celui qui peut prouver, l'âge de raison et de maturité voulu pas la loi, qu'il est homme libre, de bonnes mœurs, domicilié, ayant à lui ce qu'on appelle feu et lieu.

Le second degré se composerait des citoyens propriétaires payant au moins trois cents francs d'impôt foncier, et dont les biens territoriaux astreint à cet impôt seraient par certificats des conservateurs, reconnus dégrévés de toute espèce d'hypothèques, et des fonctionnaires recevant un traitement fixe de 2000 francs, et

exerçant leurs fonctions dans la localité, divisés en colléges de départements. Ces colléges nommeraient deux *élus*, dont un devrait être pris dans les deux *candidats* présentés par le collége d'arrondissement.

Le troisième degré se composerait des citoyens grands propriétaires et éligibles, payant au moins 1000 francs d'impôt foncier, et dont les biens territoriaux astreints à cet impôt seraient par certificats des conservateurs, reconnus dégrévés de toute espèce d'hypothèques, et des hauts fonctionnaires recevant un traitement fixe de 6000 francs, et exerçant leurs fonctions dans la province, divisés en colléges de provinces. Ces colléges nommeraient les *Députés*, dont la moitié devrait être prise parmi les *élus* présentés par les colléges de départements.

A la différence près de la quotité d'impôt pour les éligibles, pour les électeurs des colléges de départements, du nombre de *candidats*, du nombre *d'élus*, de la dénomination à donner aux réunions, aux choix; à la différence des formes et moyens de procéder, ce qui tient aux applications, à l'exécution, aux conséquences; voilà le principe, tels sont les droits, telles sont les proportions dans lesquelles nous concevons que ces droits pourraient être exercés.

Si un gouvernement appelé représentatif est susceptible d'une longue existence, nous ne pouvons le supposer qu'avec de semblables conditions.

L'homme qui jouit de cinquante mille francs de rente en biens fonds; celui qui gagne par ses talents, son travail ou son industrie l'honnête nécessaire peuvent avoir les mêmes droits; mais ces droits doivent s'exercer dans une influence correspondante aux positions, et doivent s'étendre et se restreindre conformément aux services rendus, aux charges supportées par chacun: alors les principes immuables de la justice existeront dans tous les rouages, dans tous les ressorts, dans toutes les parties du gouvernement, et ces principes sont la seule garantie du bonheur et de la stabilité des états.

Une majorité sortie de l'urne par l'un des moyens, et avec les modifications exposées serait réelle. Alors il faudrait la reconnaître, sans quoi l'on sortirait de la vérité du gouvernement adopté: mais cette majorité, dans un temps donné peut et doit même cesser insensiblement d'être l'expression véritable des vœux et des besoins; le devoir du Prince alors est de recourir à de nouvelles élections pour les connaître.

Quand par de mauvaises lois, l'élection n'est pas restreinte à la propriété dont le principe est la conservation, ou qu'elle n'est pas étendue à la classe entière des contribuables, laquelle ne peut être trompée sur ses véritables intérêts lorsqu'elle est appelée à la participation de ses droits avec les garanties proportionnelles que nous venons d'établir, il

arrive que la grande propriété manque de force numérique en présence de la petite propriété, qui toujours par sa nature lui est opposée. La partie la plus nombreuse des contribuables étant exclue ne peut former un contre-poids : il y a en même temps privilège et abus de privilège : la classe moyenne l'emporte, fait la loi et gouverne l'élection. Cette classe moyenne ne rencontre plus d'obstacles qui puissent l'arrêter. Elle possède trop pour s'identifier avec ceux qui ont moins, et elle possède trop peu pour ne pas ambitionner d'obtenir davantage. Les perturbations peuvent seules lui offrir les moyens d'écraser les grands propriétaires et de se mettre à leurs places. C'est par des changements continuels qu'elle peut obtenir des emplois lucratifs, des positions où elle exerce de plus en plus sa funeste influence. Elle tend à détruire pour recréer à son profit. Les inquiétudes et enfin les troubles deviennent permanents, parce qu'elle est trop nombreuse pour pouvoir jamais être généralement et individuellement satisfaite. Pour que l'élection ne passe pas entièrement en son pouvoir, l'autorité se voit forcée d'employer des moyens extraordinaires, de faire d'énormes sacrifices qui peuvent ramener la majorité à sa véritable expression, quelquefois même, donner au pouvoir une force à laquelle il n'était pas préparé : il peut en résulter des abus contraires, mais qui

ne sont jamais aussi dangereux qu'une majorité démocratique et factieuse. Au reste, la classe moyenne irritée se trouve en position de présenter une opposition ardente, elle peut mettre en jeu toutes les intrigues, employer tous les moyens; le pouvoir en fît-il autant, cette classe, la plus privilégiée par sa force numérique finit toujours par obtenir la victoire. . . . . .

Dans un gouvernement de la nature de celui dont nous parlons, une opposition parlementaire est inévitable, elle est peut-être même nécessaire; mais lorsque l'élection est le produit des vœux et des besoins véritables des peuples, manifestés par des votes épurées par les lumières qui les ont éclairés, gouvernés, dirigés ainsi que nous l'avons exposé, cette opposition ne peut jamais devenir dangereuse. Il y a bonne foi, et dans le cas où elle obtiendrait la majorité, il n'en résulterait qu'une nuance dans le système général, laquelle ne pourrait que tendre vers une nouvelle amélioration, puisqu'elle ne serait autre que l'expression plus complète de la vérité. Mais lorsqu'il y a une opposition systématique produite par des élections vicieuses résultat de mauvaises lois, lorsque cette opposition est ennemie, non seulement de la forme de gouvernement établie, mais ennemie des bases fondamentales, ennemie du chef de l'Etat et de toute sa famille, alors le mécontentement des deux côtés est à son

comble ; il ne s'agit plus de discuter, il s'agit de se détruire. Les moyens extra-légaux deviennent des armes indispensables. Les peuples sont trompés; la ressource d'un nouvel appel devient illusoire ; plus le pouvoir attend, plus le mal s'aggrave, plus le danger devient émiment. C'est, alors que les opposants au lieu de s'estimer se méprisent mutuellement et se haïssent ; l'irritation s'accroît de part et d'autre ; les haines se personnifient, de chaque côté on en vient à désirer la destruction de ceux qu'on regarde en ennemis. Des vœux aux actions la route est courte, et l'on s'y lance à la première occasion. Une majorité produite par de semblables moyens est presque toujours factice, puisqu'elle est le produit de la fraude et de la corruption ; dès lors elle ne peut être que factieuse, et d'après les éléments qui l'ont créé, elle tend à porter atteinte aux droits du Roi. Dans ce cas, le gouvernement est faussé ; s'il l'a été, il n'est plus représentatif; il n'y a plus d'équilibre dans les pouvoirs, et la faction qui domine finit tôt ou tard par tout détruire.

Le monde est bien vieux, et pourtant bien nouveau pour les gouvernements appelés représentatifs. A part quelques petits états qui croient le posséder, qui sont enclavés, maintenus et soutenus de toutes parts, à part un pays lointain, qui n'a de voisinage que la mer et des sauvages, on pourrait peut-être le chercher vainement. Serait-ce l'Angleterre? Mais si

elle l'avait véritablement, elle ne le chercherait pas inutilement depuis long temps.

Ce gouvernement guerroyant, et que l'on croit si parfait, est peut-être aussi difficile à trouver que la pierre philosophale. La théorie en paraît belle. Est-il donné aux hommes d'en obtenir la pratique ? Religion, morale, justice, justice pour tous, c'est le seul moyen de rendre les peuples heureux. Un auteur a dit qu'il fallait tout faire pour le peuple et rien par le peuple : on pense de même pour l'action, l'exécution ; mais pour le vote appliqué à tous les citoyens ayant droits parce qu'ils ont charges, il est nécessaire, car c'est par les vrais mandataires du peuple qu'on peut connaître ses besoins. Et ces mandataires à leur tour votent l'impôt, lorsqu'on leur a exposé les besoins de l'Etat. Ils discutent et votent sur les lois proposées. Là, doit s'arrêter leurs pouvoirs ainsi que ceux de la chambre intermédiaire. C'est dans ce sens, dans ce cercle qu'on doit entendre l'égalité des pouvoirs, leur balance, leur équilibre : hors de là, tout doit appartenir au chef de l'Etat.

Telle serait la seule représentation rigoureusement possible, et qu'en France on n'a même pu obtenir. Le second St. Louis a dit dans son testament : *qu'un Roi sans force était plus nuisible qu'utile ;* il serait sans force, s'il ne planait pas au dessus de tout ce qui existe dans son empire. Ceci s'applique à tous les gouvernements, quel que soit le nom qu'on donne

au chef de l'Etat. De lui, rien n'est à craindre, parce que son principe essentiel est d'aimer, de protéger, de conserver. On ira même plus loin en disant que dans les révolutions des temps, il se présente infailliblement des cas particuliers, des circonstances graves, impérieuses et extraordinaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, où la concentration absolue et toute entière de l'autorité entre ses mains devient momentanément indispensable et nécessaire à la sûreté, au salut de l'Etat. La république romaine elle-même n'eût pas duré quatre-cent-quatre-vingt-un ans, si dans les grands dangers on n'eût pas eu recours à la dictature. Qu'on se rappelle l'apologue du corps et de l'estomac appliqué aux nations; du Mont-Sacré, il fit revenir le peuple soumis dans Rome. Pris individuellement, le peuple est généralement bon, mais il n'aime pas à être trompé. Il faut agir avec lui franchement et loyalement. Il a du bon sens, mais il est crédule. Il faut par des mesures fermes et énergiques ôter aux perturbateurs les moyens de l'agiter, de le troubler. Tous ceux qui agissent par le peuple le trompent pour le duper ensuite et le rendre malheureux. En masse et dans l'exaspération, le peuple est capable de tout, mais il revient promptement, et chaque individu a horreur des excès auxquels lui-même a pu participer. Dans la première révolution, le peuple

s'étant porté aux Tuileries, les poissardes pénétrèrent jusques dans les appartements de la Reine en vociférant des imprécations contre cette illustre princesse si calomniée et si malheureuse. Les premières furies qui l'abordèrent voulaient se précipiter sur elle. L'auguste Reine leur parla avec tant de dignité, de douceur et de bonté, que ces femmes d'abord étonnées, bientôt pénétrées de respect, de regrets et de repentir, se prosternèrent fondant en larmes, et se retirèrent en s'écriant avec l'accent d'une vive douleur qu'on les avait trompées ! Mais que pouvaient quelques personnes au milieu d'une population égarée? Ah ! si la Reine eût pu faire entendre le charme de ses accents à tous ; si la douce éloquence de son âme eût pu arriver jusques dans tous les cœurs, dès lors la révolution était finie !

Dans les trois fatales journées de 1830, les combattants criaient *Vive la Charte ;* sur cent, il n'y en avait peut-être pas un qui connût bien le contenu de cette Charte ; mais on leur avait dit et répété : " la Charte avait été faite pour votre " bonheur, on ne l'a pas exécutée ; aujourd'hui " on la détruit pour vous rendre malheureux." Si alors on eût pu leur faire connaître, leur faire sentir la vérité du rapport que les ministres avaient adressé au Roi ; la nécessité, la justice, la sagesse des ordonnances qui en furent la suite, ils eussent vu la Charte rétablie, consolidée, ils eussent tourné leur colère contre

les imposteurs qui les précipitaient dans l'abîme, et se seraient jetés au pied du trône du plus vertueux, du meilleur des rois !

En revenant au sujet qui vient d'être traité, on ne craint pas de le répéter ; pour qu'un gouvernement présente de la stabilité, qu'il soit absolu, monarchique ou républicain, il faut principalement trois choses, 1.° Qu'il soit d'accord avec les principes, les croyances, les mœurs, les habitudes et les usages des peuples. 2.° Que les lois soient bonnes, conformes et analogues à son essence. 3.° Qu'il y ait de l'honneur, de la franchise, de la pureté et de la loyauté dans les hommes chargés de leur exécution.

Il ne peut être ici question de l'espèce de gouvernement qui convient à la France. Si cette question pouvait être soulevée, on n'aurait qu'une seule réponse à faire. C'est une monarchie de quatorze siècles. Sur celle de dynastie, une seule réponse suffirait également, et la voici :

Henri V. représente une légitimité de huit cents ans.

Que la France regarde en arrière. Dans le cours de ces huit siècles, quelques années bien longues se sont écoulées dans l'absence de la légitimité. Qu'a-t-elle possédé à sa place ? Des victimes et des bourreaux, le crime, l'anarchie, le despotisme et l'invasion ! Qu'a-t-elle eu pendant quinze ans de restauration ? La

paix jointe à l'honneur; trois époques brillantes de victoires; une expédition immortelle chez tous les peuples chrétiens; l'aisance et la richesse; un crédit immense; des vaisseaux sur toutes les mers; des canaux; des monuments; l'industrie, le commerce, la confiance: elle a eu tout, avec la gloire, le bonheur et la prospérité. Qu'a-t-elle aujourd'hui? Avec un Roi citoyen, la honte, la misère, les emprunts, la ruine; et bientôt, si ..... elle aura la guerre, la famine, la peste et l'esclavage.

CHAPITRE SIXIEME.

Avancements sous la République. Récompenses sous le Roi. Mariage du Duc de Berri. Sa mort. Ministère Villèle. Tactique des Soi-disants libéraux. Naissance du Duc de Bordeaux.

Au commencement de la révolution, on avait tout détruit. Lois, règlements, ordonnances, base fondamentales, généralités, spécialités, tout avait disparu. On avait fait table rase. Il fallut tout recréer à nouveau. Ainsi pour les armes, plus d'officiers, plus de corps, de régiments,

de soldats. Cependant en quelques mois la frontière était hérissée de douze-cent-mille baïonnettes. C'est sur les places publiques, c'est autour de l'arbre de la liberté surmonté du bonnet rouge, que dans un seul jour se formaient des corps qui allaient porter le fer et la mort dans les rangs étrangers. Généraux, officiers et soldats, tout était improvisé ; et ces armées composées d'éléments à peine créés enfonçaient les vieux bataillons du grand Frédéric et de Marie-Thérèse. C'est qu'en France la capacité marche de front avec l'expérience, et tout s'acquiert en un moment. L'enthousiasme de la valeur et du courage est le type du caractère français. Etrange contraste, l'infidélité, le crime et la honte étaient au pouvoir, et dans la force active résidaient en même temps le dévouement, l'honneur et l'esclavage. De soi-disants représentants du peuple envoyaient les généraux, des armées à la barre de la Convention, et de là ils allaient au supplice. Ils étaient remplacés par d'autres qui combattaient vaillamment avec la perspective du même sort. Tel était le résultat de l'oubli des devoirs, de la trahison, du parjure, et de la fausse direction donnée à des hommes pénétrés de l'amour de la patrie, qui croyaient la servir en s'exposant à tous les dangers, en se sacrifiant pour le triomphe de ses oppresseurs. La même carrière aujourd'hui est ouverte ; comme Philippe Egalité, Philippe

de Neuilly est le prélude de la république. Français, pour un moment alors, sous cette marâtre, vous gagnerez peut-être des grades dans les combats, mais sous le nom de liberté, vous trouverez l'esclavage, et si la mort vous épargne sur les champs de batailles, c'est l'échafaud qui vous attend !

Français, la carrière de l'honneur vous est ouverte. Proclamez votre Roi, c'est en le servant que vous sauverez la France, et les lauriers que vous êtes appelés à cueillir ne se flétriront jamais, car ils seront le prix et du courage et de la fidélité !

Ce que la république avait fait en improvisant des officiers dont elle attendait des services, le Roi avait bien mieux le droit de le faire en reconnaissant des grades au petit nombre de serviteurs fidèles qui avaient sacrifié leur existence, accepté un exil de vingt années, perdu leur jeunesse, leur fortune, leurs espérances, qui avaient combattu vaillamment jusqu'au dernier moment pour le triomphe de la cause sacrée du trône légitime de St Louis. Les illustrations du drapeau blanc se trouvaient alors liées dans la même armée aux illustrations plus récentes. Elles formaient un seul tout. Elles devenaient ensemble le faisceau d'armes, unique et véritable soutien du Roi et de la France régénérée. Cet acte de justice complétait l'œuvre de paix et de reconciliation sociale, puisqu'en même temps, toutes les exis-

tences étaient garanties, tous les droits reconnus, les espérances réalisées et les engagements remplis. Ce principe de justice, qui reçut alors son application est éternel. Il est le puissant mobile des actions des hommes. En quatre mots, voilà la base de tout bon gouvernement : *Rendre justice : Savoir récompenser.*

Aujourd'hui plus que jamais ce grand principe recevra son application. Les hommes seront jugés par leurs actions, suivant leur mérite, leurs vertus, leur courage. Ainsi, jeunes et vieux, riches ou pauvres, les français de tous les rangs, de toutes les classes se réuniraient, formeraient des armées pour le salut de la France légitime ; leurs grades seraient reconnus par le Roi, car c'est pour lui, avec lui et par lui, qu'ils recevraient les palmes de la victoire.

Quelques croix données à la vertu et au mérite, quelques grades accordés à la fidélité malheureuse, excitèrent les récriminations des éternels ennemis de l'ordre et de la légitimité. Ces hommes muets et esclaves sous le despotisme impérial accusaient les royalistes d'incapacité. Ils osaient parler de droits, eux qui les avaient tous méconnus, de libertés publiques, eux qui les avaient toutes détruites. Et pourtant, quand les droits furent-ils respectés, quand la France a-t-elle joui des véritables libertés publiques, de celles qui pouvaient sympatiser avec son bonheur, si ce n'est pendant le peu de temps

que les royalistes ont été au pouvoir. Quel est celui qui, le premier fit entendre sa voix dans l'enceinte de l'assemblée élective pour obtenir la prompte évacuation du territoire par l'étranger? N'est-ce pas Mr de Villèle, organe du côté droit. Vœu tout français manifesté alors par Monsieur comte d'Artois, ce Prince aimant, ce Roi si digne de l'amour de ses sujets, et si indignement outragé!

Louis XVI. a dit en mourant: " Puisse mon "sang servir au bonheur de la France!" Charles X. abdique pour éviter l'effusion du sang français. Le Dauphin consent à transmettre ses droits pour préserver la France de la guerre civile; et l'Auguste descendante de nos rois, la fille des Césars, cet ange qu'on pourrait appeler céleste, achève dans le silence et la résignation le plus grand des sacrifices! Ah! Français, qui fut jamais plus dignes de porter une couronne!!!.....

Eh bien, le sacrifice est consommé: désormais le salut de la France repose sur l'enfant Roi, sur cet illustre rejeton de la plus belle, de la plus noble des dynasties. Proclamez-le, recevez-le de l'Auguste Vieillard qui remet sa couronne entre les mains du vertueux Louis XIX. et de la Reine-Tante, cette héroïne si long-temps infortunée! Voyez ces Majestés recevoir leur diadême pour en orner le front de l'innocence. Contemplez les nobles traits du jeune Henri,

vous reverrez ceux de Madame-Mère, de cette Princesse qui vous tend les bras, et qui fut tant aimée!

A l'époque dont on vient de parler, tous les efforts de l'ennemi s'étaient brisés contre les sentiments unanimes de la France. Un homme vertueux par excellence, et pourtant indignement calomnié, Mr le Duc de Blacas, qui était à lui seul le symbole de l'honneur et de la fidélité, acheva de conclure la plus belle alliance. Un des Lys d'une branche des Bonrbons venait s'enlasser à la plus noble tige. Une princesse qui sut se faire adorer était appelée à donner des héritiers au trône. Déjà un rameau bien précieux annonçait son heureuse fécondité, lorsqu'un crime exécrable devait en tarir la source! Ah! bénissons la Providence! Henri Dieudonné, l'enfant du miracle était dans son sein! Qu'avait-elle donc fait cette jeune et bonne princesse? Elle n'avait point encore connu le malheur. Elle vient se donner à la France. C'est l'innocence unie à la candeur, c'est l'amour et la tendresse qu'elle apporte dans son pays d'adoption, berceau de ses aïeux; et bientôt elle y voit répandre le sang de celui qu'elle aime, et ne trouve plus sur cette terre de désolation que les larmes du veuvage!

Ah! France! Tu es innocente du sang versé sur ton sol, mais tu nourris des monstres qui te déchirent; et toi aussi, tu es bien malheureuse!

L'arrestation de l'assassin dérangea bien des projets en ôtant les moyens de compromettre l'innocence. Partout, il n'y eut qu'un cri d'horreur, et le ministère se composa enfin de royalistes. C'est alors qu'on vit si le reproche d'incapacité était fondé. On vit naître comme par enchantement le crédit et la confiance ; ce fut le plus beau moment de la prospérité de l'Etat. Les faits parlent d'eux-mêmes, et les voici : Dégrèvement d'impôt, commerce dans les deux mondes, ordre et économie dans les finances, accroissement immense des produits, Pavillon respecté dans toutes les mers, prépondérance en Europe, gloire militaire, garantie des propriétés, grande réparation accomplie, véritables libertés publiques mises en pratique, l'hydre révolutionnaire abattue, éducation religieuse et morale, et juste application des principes monarchiques, les seuls qui conviennent au bonheur et à la dignité de la France. Voilà les actes de ce ministère, si déplorablement appelé déplorable. Cependant, quand on considère le bien qu'il a fait au milieu des contradictions qu'on lui faisait éprouver, des obstacles qu'on lui suscitait ; lorsque l'on réfléchit qu'il fut, malgré lui, forcé de pencher quelques fois vers le centre gauche par les entraves des oppositions, et surtout de la majorité de la Chambre héréditaire, on ne peut s'empêcher d'entrevoir tout le bien qu'il aurait pu faire par la suite, s'il eût pu se maintenir. Cette

majorité à la chambre haute lui était acquise par la nouvelle création de Pairs ; il allait la conserver à la nouvelle Chambre élective ; la France n'eût jamais été plus heureuse ; si la défection, en déterminant la chute du meilleur ministère qu'on eût possédé jusqu'alors, ne fût venu tout détruire.

Mais qu'arrivat-il ? Que quelques hommes dont l'ambition était devenue insatiable, produits cependant par l'élection royaliste, trahirent leur mandat en se jetant vers la gauche, et en devinrent les vils instruments. Ce fut par cette défection que la gauche obtint la majorité, et la Chambre élective ne fut bientôt plus qu'une Chambre révolutionnaire.

On croit devoir exposer ici quelle fut constamment la tactique des soi-disant libéraux. La voici : isoler le royalisme partout où ils le rencontraient ; le détruire dans les cœurs lorsque cela était possible ; au moins le circonvenir et l'annihiler par tous les moyens. Depuis l'auguste chef de l'Etat, auquel on avait suggéré de fausses idées sur ses serviteurs les plus fidèles, jusqu'au titulaire du plus minoe emploi, le mensonge et la calomnie exerçaient leurs ravages : exclure les royalistes de toutes les places ; lorsqu'une vacance arrivait, y faire nommer un libéral ; s'il n'y avait pas possibilité, faire préférer dans les royalistes, le plus douteux ; si ce moyen échouait, tâcher de faire sup-

primer la place comme inutile ; lorsque la suppression n'était pas praticable, lorsqu'on avait abusé sans succès des grands mots de *droits*, de *qualités*, de *capacités*, lesquels réussissaient souvent, malgré leur fausse application, près des hommes intègres et de bonne foi dont les emplois ressortaient, alors on faisait adroitement volte-face, en se déclarant ouvertement pour la nomination du royaliste que l'on n'avait pu exclure, afin de gagner celui-ci par la reconnaissance. On flattait son amour propre ; on vantait avec précaution le libéralisme ; mais de manière à ne pas trop s'engager, et à pouvoir au besoin faire une retraite inaperçue. Si les principes de l'homme étaient invariables, on se bornait à attaquer les personnes. On lui représentait les autres royalistes, en les désignant individuellement, mais en se gardant bien de le faire sous le rapport de l'opinion, comme des rivaux dangereux, ou comme des hommes incapables. Si l'homme en place en occupait une importante, qui lui conférait la présentation ou la nomination à des emplois, on servait, ou l'on desservait auprès de lui ses subordonnés, suivant que l'on connaissait leurs antécédents, leurs opinions. Les libéraux avaient toujours plus de droits, les royalistes jamais assez. On cachait les défauts des uns, et l'on exagérait ceux des autres. La destitution d'un royaliste était une bonne fortune, celle d'un libéral était un malheur que l'on parvenait toujours à

réparer. Si le chef n'aimait pas le travail, on le faisait pour lui ; il n'avait qu'à signer : les royalistes en sous-ordre s'en ressentaient par des tourments continuels, mais les libéraux avaient *bon temps*. Si le chef était gagné par la faction, tout allait au mieux ; mais si ce chef était entièrement libéral lui-même, son arrivée à l'emploi était célébré comme une grande victoire ; et c'en était une en effet, car eût-il eu vingt-cinq-mille places à disposer dans son administration, on était assuré qu'en peu de temps, elles seraient toutes occupées par des libéraux. Sous le ministère royaliste, il était rare de trouver un chef d'administration qui ne le fut pas, mais par les moyens indiqués, il devenait à peu près le seul, qui le fût dans son département ; l'ayant séparé, entouré, et tellement circonvenu, que quoiqu'il arrivât, quoiqu'il fit ou crût faire, son influence dans la partie, dont il était cependant le chef supérieur devenait à peu près nulle. On le flattait, on l'occupait d'affaires de détails fatigantes, fastidieuses et difficiles, qui exigeaient des connaissances toutes spéciales, et qui étaient de nature même à être traitées par des employés d'un ordre inférieur au sien, et cela, afin de le dégoûter du travail ; et l'on s'emparait, sans qu'il s'en aperçut, des affaires d'une haute importance, qu'il eût parfaitement pu examiner, résoudre, et décider dans l'intérêt des principes, des personnes, et de la chose publique. Enfin, il ne lui restait

que trois choses. La première n'était plus qu'un espèce de timbre indispensable sur du papier. La seconde, qu'on espérait bien lui ôter avec sa place. La troisième, qu'on lui donnait à bon marché et du matin au soir pour l'endormir. Ces trois choses étaient : La signature, le traitement, et les adulations. Le succès avait tellement couronné l'intrigue et la persévérance ; l'ennemi s'était tellement emparé des positions, que lorsque le moment arriva, il n'y eût partout qu'un seul chef à changer. Si l'on voulait pousser l'investigation jusques dans toutes les profondeurs, jusques dans toutes les parties gouvernementales, on y trouverait toutes les ramifications, de l'adresse, de la ruse, et on peut dire en même temps l'incroyable et exécrable travail dont 1830 a vu le résultat. Dans ce travail occulte, les libéraux ont réuni au plus haut degré le talent à la perversité. Après une conspiration conduite avec autant de zèle, de concordance, d'ensemble, de moyens infernaux, pendant quinze années, on ne doit plus être étonné, si trois jours ont suffit, pour faire et consommer une révolution.

Cette tactique n'avait pas aussi bien réussi dans l'armée ; elle avait été impraticable dans la garde et dans la gendarmerie, parce que la création et la réorganisation de ces corps avaient appartenu aux éléments monarchiques ; et parce

que dans la carrière des armes, il y a généralement plus d'honneur et de loyauté.

La naissance miraculeuse du Duc de Bordeaux, les conspirations partout découvertes et punies, la sagesse et la fermeté du gouvernement avaient ôté à l'ennemi tout espoir. Il pensa qu'il n'avait plus de chances de succès dans l'intérieur, et que désormais c'était du dehors que devait venir la révolution. Alors il parvint à soulever l'Espagne et l'Italie. Les Souverains rétablirent l'ordre en Europe, et furent secondés par les peuples eux-mêmes qui, cette fois, virent de quel côté étaient la religion, la morale, la vérité, le droit et la justice. Un fils de France à la tête d'une brave armée, rétablit en peu de mois un Bourbon sur son trône, et sauva la Péninsule. Qu'on se souvienne de ces beaux temps de gloire. Alors on donnait le nom de Héros à cet excellent Prince, dont la conduite fut admirée du monde entier, et auquel certaines gens refusent aujourd'hui des capacités mêmes ordinaires, parce qu'il est malheureux! Malgré ses infortunes, il est grand le Prince qui sut conquérir un royaume et préserver l'Europe de sa ruine. Les plus atroces calomnies ne pourront faire pâlir ses vertus, elles ne pourront ébranler le courage et la stoïque résignation d'un grand cœur, de ce noble descendant de Henri IV. et de Louis XIV. S'il eût fallu marcher contre l'étranger

vous l'eussiez vu orné du panache blanc de ses ancêtres, combattre à la tête de nos vaillants bataillons. Et qui donc après ses hauts faits, oserait porter atteinte aux brillantes qualités de ce Prince? Serait-ce, parce que comme tous les Bourbons, il n'a jamais su verser le sang français?

CHAPITRE SEPTIEME.

Avènement de Charles X. Liberté de la presse. Trois Ministères. Réflexions.

Charles X. arrive au trône. Il respecte l'œuvre de son prédécesseur; il marche sur ses traces, conserve son ministère; bientôt, il appelle près de lui toutes les capacités, tous les talents. Il fait jouir la France de la plus grande masse possible de libertés publiques. Qui ne se rapelle avec délices l'enthousiasme des peuples lors de l'heureux avènement de ce Prince, dont les premières paroles furent: *Point de hallebardes; tous mes sujets peuvent m'approcher.*

Sous le fondateur même des institutions, la

Charte avait été tronquée, faussement interprétée, violée dans les articles, que par une subtile distinction on appelait réglementaires. Quels furent ceux qui, malgré les royalistes, avaient porté atteinte à la loi fondamentale? Ce furent les soi-disant libéraux. Contrairement à la Charte, on avait eu les crédits provisoires, des ventes factices pour créer de faux électeurs, de faux éligibles. Dans le cens, on avait introduit des impositions indirectes. On avait fabriqué une loi absurde sur les élections. La censure existait; la septennalité avait anéanti totalement l'article 37 de la Charte. Et c'est le Prince le plus religieux observateur de son serment, qui a voulu rétablir le texte, la vérité, la lettre et l'esprit de cette Charte, que l'on accuse de l'avoir violée! Quels sont les accusateurs? Ce sont ceux qui l'ont détruite. C'est dans le moment de la plus grande prospérité dont puisse jouir une nation, lorsque nos flottes couvrent toutes les mers, lorsque l'ennemi du nom chrétien est abattu, lorsque le drapeau de France brille sur le sol africain, lorsqu'un grand Capitaine a vengé trois cents ans d'outrages; c'est en présence d'une armée fidèle de trois cents mille hommes, c'est entouré des trophées de la victoire, que vient s'écrouler une monarchie de quatorze siècles. Ainsi, quelques factieux à la tête du rebut impur de la plus vile populace, détruisent dans un instant,

et au milieu de sa gloire, la plus belle couronne du monde !

La liberté illimitée de la presse accordée sous le règne de Charles X. sans aucune restriction, et en présence de laquelle il n'y a point de gouvernement possible, avait porté ses fruits. Tout le monde écrivait, raisonnait, critiquait. Il n'y avait pas un seul individu qui ne se crût capable de gouverner l'Etat ; pas le plus petit sous-préfet, qui ne songeât à devenir promptement ministre. Chacun se croyait en droit de faire de l'oposition, ou voulait faire payer chèrement ses services. Les prétentions étaient exagérées, les ambitions n'avaient plus de bornes. A la fin de 1827, le ministère ne rencontrait partout que des obstacles. Il en avait de puissants à la cour. La majorité de la chambre des Pairs s'était déclarée contre lui; celle des Députés lui échappait : il devait succomber ; mais alors la royauté se trouvait en péril. Afin de la préserver, le ministère voulait faire un dernier effort. Soixante-seize Pairs furent créés ; ils avaient été choisis parmi les notabilités qui pouvaient offrir le plus de garanties, et parmi les meilleurs orateurs des Députés les plus dévoués. La chambre élective présentait alors de grands vides à remplir, une opposition de gauche très dangereuse par le talent pernicieux de ses membres, et une opposition de droite avec laquelle il était impossible de

marcher sans adopter un nouveau système, dont les éléments n'existaient point dans les autres parties du pouvoir. La dissolution de la Chambre élective était inévitable, elle fut prononcée. Alors les deux extrémités opposées de l'ancienne Chambre firent alliance contre le ministère dans les élections ; les uns en haine de la royauté, les autres par mécontentement des personnes, par ambition et désir d'arriver au pouvoir. Plusieurs lui furent contraires dans la conviction intime, qu'il n'avait pas marché assez franchement dans les voies monarchiques. Le résultat des élections fit comprendre au ministère, qu'il n'avait plus de moyens d'existence, et que lui-même allait devenir un obstacle. Il fit une retraite d'autant plus honorable, que Mr de Villèle, par la sagesse de ses combinaisons venait de sauver la monarchie, si par la plus infâme trahison, les ambitieux n'eussent déserté leurs bannières. La gauche, considérablement renforcée représentait la révolution ; la droite représentait la royauté : les forces étaient à peu près égales. *La défection*, dont les membres étaient appelés alors *les importants*, devait donner la majorité au côté dans lequel elle se jeterait. Cette fraction, sans force par elle-même, conserva une sorte de neutralité, ne se laissant guider que par un intérêt égoïste et sordide. Pour obtenir les places et les honneurs, elle savait, suivant les chances, pencher

tantôt à droite, tantôt à gauche. Pendant un temps, elle maintint par ses oscillations un espèce d'équilibre ; elle exploitait ainsi toutes les positions importantes. Le nouveau ministère, dont plusieurs membres avaient appartenu à cette fraction, ne marchait qu'en tremblant de concessions en concessions ; effrayé au bord du précipice, il voulut s'arrêter et disparut.....

La session était close. On vit paraître un ministère royaliste : il était trop tard. Les importants avaient définitivement fait défection ; ils étaient passés à l'ennemi. Aujourd'hui que la révolution a vaincu, que sont devenus ces défectueux, ces hommes des centres qu'on pourrait appeler éternels, qu'on nomme maintenant le juste milieu ; qui sous tous les gouvernements savent se gorger d'emplois, de décorations et de richesses ? On l'a déjà dit : ils sont autour du trône de Philippe, où ils occupent la place des institutions républicaines que prétendait y mettre Lafayette.

La révolution tua jadis les royalistes ; depuis, ceux-ci ressuscités auraient pu dans un moment détruire pour toujours la révolution : ils ont négligé de le faire, et l'ont crue morte, parce qu'elle faisait semblant de dormir. Elle a pris de nouvelles forces tout en travaillant dans l'ombre. Elle s'est masquée avec la feuille sur laquelle était écrit en gros caractères le mot CHARTE, et l'a déchirée pour faire revoir à nu

son affreux visage. C'est ce qu'elle appelle avoir joué la comédie pendant quinze ans. Après les trois fameuses journées, les misérables déguenillés, dont elle s'est servi, se sont prétendus couverts de gloire ; ils se sont nommés eux-mêmes des héros. Peu s'en est fallu, qu'ils ne se soient comparés à Jules-César, et que chacun n'ait dit comme lui : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*" Quoiqu'il en soit, ce ne sont pas ces gens-là qui ont profité de la victoire, ce sont les hommes du juste milieu ; ils ont pris ce nom, on ne sait trop comment, car dans sa véritable acception, il est honorable ; il signifie hommes modérés, sages, raisonnables, voulant la paix, l'ordre, la conciliation, tandis que ceux qui s'appellent ainsi ne veulent qu'une chose : *Ils veulent tout prendre.* Pour ceux-ci, juste milieu est un faux nom, le véritable est *cupides.* Ces hommes ont toujours su profiter des discordes civiles aux dépens des vainqueurs et des vaincus. Un républicain peut exciter ma haine, ou ma pitié ; s'il est de bonne foi, il ne peut encourir mon mépris ; il est dans l'erreur, il rêve un bonheur idéal, il vit dans les espaces imaginaires, dans les illusions. S'il est honnête homme, et il en est qui le sont, on peut s'entendre, se comprendre ; je puis le ramener aux vérités pratiques. S'il a un fond de religion, des principes de morale, d'honneur, une fois convaincu,

il peut devenir un excellent royaliste, il le doit même, s'il est vrai qu'il n'ait jamais eu d'autre but que celui de faire le bonheur de son pays. Il n'en est pas de même des monstres de 1793 et de leurs successeurs. Il n'en est pas de même des prétendus héros de Juillet. Il n'en est pas de même, surtout, des hommes du soi-disant juste milieu, des cupides enfin. Ce sont des pillards caméléons, excitant de loin les combats, pour voler le butin dans tous les camps, et après les dangers se parer des trophées de la victoire. Une vérité démontrée par quarante années d'expérience, c'est que la France sera toujours malheureuse tant qu'elle ne se débarrassera pas des monstres amphibies qui la rongent, et qui sous le nom d'hommes *du juste milieu*, ne sont que de véritables sangsues publiques.

La presse ne conservait depuis long-temps aucune mesure; mais ce fut bien pire après l'avènement du ministère du 8 Août 1829. Les réputations les mieux établies furent attaquées avec le dernier acharnement. Il suffisait d'appartenir au gouvernement, ou de pencher vers lui, pour être dénigré, présenté au public d'une manière odieuse, et comme un objet digne de sa haine et de son mépris. Les injures les plus grossières, les plus atroces calomnies furent vociférées contre les ministres, dans les journaux les plus répandus de la capi-

tale. On les attaquait à outrance dans des brochures, et déjà on commençait au moyen d'allégories à attaquer, à menacer le Roi et sa famille. Les autorités locales étaient bafouées jusques dans les lieux publics, lorsqu'elles étaient connues pour ne pas partager les sentiments des soi-disant libéraux. On entendait sur les places, dans les carrefours, dans les cafés, les cabarets, des chansons obcènes et révolutionnaires. On se moquait ouvertement de la religion, de ses ministres, et des personnes connues par leur sagesse et leur piété. Dans les garnisons, on travaillait l'esprit des officiers et des soldats de cette armée, pour la destruction de laquelle ces prétendus patriotes avaient ouvertement manifesté leurs vœux, lorsqu'elle combattait la révolution en Espagne. Lorsque des perturbateurs étaient dévolus aux tribunaux, s'ils n'étaient point acquittés, ils subissaient le minimum de peines légères, et n'en acquéraient, par les menées de leurs complices, par les dispositions dans lesquelles on avait placé les esprits, que plus de popularité. Les tribunaux eux-mêmes, ou entrainés par le torrent, ou dans la crainte de déplaire à la faction dominante, reculaient devant la juste application de la loi ; tout l'odieux retombait sur le ministère public, et les délits se commettaient impunément. Partout on ne rencontrait qu'obstacles, que froissements, irritation, et principes

désorganisateurs. Les rouages du gouvernement étaient usés. Enfin, l'on découvrait dans toutes les parties du corps social les sinistres symptômes d'une complète dissolution. Tels furent les déplorables résultats de la liberté illimitée de la presse. Tel est l'exposé véridique des rapides et funestes progrès que fit le génie du mal dans les trois années qui s'écoulèrent entre le renvoi du ministère Villèle, et la promulgation des ordonnances de Juillet 1830, le seul et unique moyen qui restait de sauver la monarchie, les institutions, la France elle-même, et peut-être l'Europe, si ces ordonnances eussent été appuyées par la vingtième parties des forces que le gouvernement pouvait avoir à sa disposition. Ces trois dernières années surtout avaient préparé les évènements. Elles furent mises en action dans les trois fatales journées, qui ont couvert la France de deuil, changé ses brillantes destinées, et détruit le trône de nos Rois. Un homme d'un beau talent, d'un grand caractère l'avait prédit. Il venait d'arriver au pouvoir, et allait conjurer l'orage, lorsqu'un avis différent le porta à la retraite.

Au milieu des outrages et des perturbations, le dernier ministère conserva une stoïque impassibilité. Il voulait être jugé par ses actes ; mais les Chambres étant convoquées, une adresse factieuse lui en ôta les moyens. Il fallut pro-

roger, et bientôt dissoudre la Chambre élective. Avant la réunion des colléges électoraux, le Monarque fit une proclamation; il s'adressait en Roi et en Père à ses sujets. Eh! que pouvaient des paroles de paix et d'amour, contre les calomnies, les sourdes menées, la ruse, l'intrigue et la mauvaise foi. Des lettres anonymes menaçaient les électeurs ; des agents nombreux du comité révolutionnaire parcouraient les cités et les campagnes. Dans tous les chefs-lieux de départements, dans toutes les villes, des comités correspondant avec Paris envoyaient partout des émissaires. Plusieurs provinces étaient en proie aux incendies ; le gouvernement qu'on en accusait était obligé de dégarnir de troupes la capitale et les environs, afin de préserver les victimes, d'arrêter les coupables, et de faire cesser les dévastations. Un réseau fatal, qui allait bientôt se transformer en crêpe funèbre couvrait la France. Des électeurs trompés, et la plupart de bonne foi, allaient voter pour des traîtres, dans l'intime conviction qu'ils sauvaient la monarchie et les institutions, tandis que par leurs votes, ils ont tout perdu. Ils le savent aujourd'hui. Mais il n'est plus temps, et ils ne peuvent plus que gémir ! Un ministre brave et fidèle, le seul qui ne soit véritablement occupé avec un commencement de succès du sort présent et à venir des anciens officiers et soldats de l'armée, le général ministre

venait d'annoncer sa conquête. Hélas! sa présence eût tout sauvé! L'écho répétait encore les chants d'allégresse: les hymmes chrétiennes, dans nos temples, semblaient encore réjouir les cieux, lorsque les sons lugubres de la mort se firent entendre. L' air retentit de hurlements affreux. Une tourbe en furie se précipite au milieu des habitants paisibles, jette partout l'alarme, la douleur et l'effroi: elle vomit la rage; c'est en vociférant, c'est aux cris de *Vive la Charte*, qu'elle égorge ses défenseurs. Aux rugissements épouvantables du rebut infâme de la plus vile populace, se mêle le gémissement des victimes, le son du tocsin, le bruit et de la mitraille et du canon. Au nom prostitué de la liberté, se joint le pillage et la dévastation. Les signes du Rédempteur, les symboles de la Divinité se brisent, la royauté est détruite!.....Et dans ces journées, par des monstres appelées glorieuses, le crime pour un moment obtient la victoire!

Espérons que la colère du ciel s'appaisera bientôt, fions-nous en sa miséricorde, et LAISSONS PASSER LA JUSTICE DE DIEU.

CHAPITRE HUITIEME.

Première communion de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Bordeaux, dans la Chapelle Catholique d'Edimbourg, le 2 Février 1832.

Article communiqué par son auteur, qui en a autorisé ici l'impression.

LA PRESENTATION AU TEMPLE.

....." or il y avait alors à Jérusalem un homme " appelé Siméon. C'était un homme juste " craignant Dieu, qui attendait la consolation " d'Israël ; le St Esprit était en lui. Il lui " avait été révélé par le St Esprit qu'il ne " mourrait point sans avoir vu auparavant le " Christ du Seigneur. Il vint donc au temple " par un mouvement de l'esprit, et lorsque le " père et la mère de l'enfant l'y apportaient, afin " de faire pour lui ce qui était en usage selon " la loi, il le prit entre ses bras, et bénit Dieu " en disant : C'est maintenant, Seigneur, que " vous laisserez mourir en paix votre serviteur,

" selon votre parole; puisque mes yeux ont
" vu le Sauveur que vous nous donnez, et que
" vous destinez pour être exposé à la vue de
" tous les peuples, pour être la lumière qui
" éclairera les nations et la gloire d'Israël."

S^t Matthieu, ch. 2.

Telle était, en ce jour, la parole de Dieu.

A peine l'aurore commençait à paraître, que déjà l'on se dirigeait avec empressement vers la Chapelle Catholique. Une foule de fidèles, animés d'un saint zéle, remplit bientôt l'étroite enceinte du temple, qu'éclairait plutôt la lumière vacillante des cierges, qu'un jour douteux perçant avec peine les vitraux colorés.

L'autel était couvert d'ornements inaccoutumés. Un air de fête se faisait remarquer, et l'Orgue préludait déjà ses sublimes accords. Huit heures sonnent, et bientôt les deux portes latérales du cœur s'ouvrent; celle de droite donne passage au cortège imposant du pontife et de ses lévites, qui, couverts de tuniques blanches, ceints de larges rubans rouges, marchaient devant lui, les bras croisés sur la poitrine, et les yeux baissés vers la terre. Par l'autre porte, on vit entrer une famille, conduite par un vieillard qui en était le chef, et vêtue des costumes les plus simples; car dans ce lieu, si un peu de luxe est encore conservé, c'est seulement pour les choses saintes. Images des éternelles vérités, le précieux calice, l'étincelant

ostensoir, la pourpre même, subsistent là où il n'y a plus de Diadème, où les poitrines ne brillent plus de l'éclat des étoiles d'honneur et des rubans, parce que les Diadèmes et les rubans étaient seulement pour honorer les hommes.

Mais cette famille, que ne distinguait plus ni luxe ni richesse, venait présenter au Seigneur tout ce qu'elle avait de plus précieux ; un enfant, qui dégagé de tous les faux brillants qui avaient d'abord entouré son berceau, n'avait plus pour plaire et pour intéresser, que ses qualités, et pour appui, qu'un Dieu auquel on l'offrait, et qui à son tour s'offrait à lui pour la première fois, sous l'humble image du pain sacré.

L'enfant avait des vêtements blancs que recouvrait un habit de couleur verte. Ses cheveux d'un blond tendre, couronnaient son large front. Son air était plein de modestie ; ses yeux étaient baissés, et ses longs cils reposaient avec grace sur ses joues si fraîches. Son cou était orné d'une fraise qui rappelait un de ses ancêtres, roi chéri du peuple, et lui donnait une parfaite ressemblance avec l'image enfantine de cet illustre prince, sortie du puissant ciseau du Phydias français.

Et c'était là tout ce qui captivait l'attention de l'assemblée qui se leva d'un mouvement spontané dès que le royal enfant parut. Chaque assistant rempli d'un sentiment d'espérance,

devançant dans sa pensée l'instruction sainte qu'il allait entendre, répétait comme le fidèle Siméon : " C'est maintenant, Seigneur, que " vous laisserez mourir en paix votre serviteur, " puisque mes yeux ont vu le Sauveur que " vous nous donnez, et que vous destinez pour " être exposé à la vue de tous les peuples, pour " être la lumière qui éclairera les nations et la " gloire d'Israël."

Le saint sacrifice commence. Les paroles du pontife se font entendre. Des voix célestes et mélodieuses semblent y répondre. L'Orgue de ses nobles accents, tantôt ébranle fortement les âmes, tantôt pénétre les cœurs, et les dispose à la fervente prière. L'encens exhale ses parfums, et monte vers le Seigneur, avec les vœux et les désirs d'un peuple fidèle.

Le moment solennel est arrivé, bientôt le sacrifice sera consommé. Alors l'enfant marche vers l'autel, guidé par son gouverneur, et par le prêtre qui a disposé son jeune cœur par de saintes instructions ; il est accompagné de deux jeunes amis, qui depuis long-temps ont tout partagé avec lui, exil, plaisirs, études, et qui vont encore participer au bienfait de cette sainte cérémonie.

Ces trois jeunes aspirants à la grace divine ont franchi les degrés de l'autel, et sont tombés à genoux. Le prélat a dans ses mains l'urne sainte, mais il contemple un moment ces fronts

si candides, abaissés devant la Majesté du vrai Dieu.

Alors de religieuses et touchantes paroles sortent de sa bouche; il est ému, et comment ne le serait-il pas, lui qui a assisté à tant de douleurs, et qui a vu tant de circonstances solennelles. N'a-t-il pas posé la plus belle couronne du monde sur l'auguste front, dont ses consolantes paroles avaient plus d'une fois éloigné les sombres nuages; n'a-t-il pas soutenu et exhorté à bien mourir, celui dont le fils vient aujourd'hui lui demander le pain de vie. Il y a de grandes distances entre le deuil de la salle de l'opéra, la merveilleuse splendeur de Reims, et la simplicité d'une pauvre Chapelle d'Edimbourg. Son cœur a-t-il pu recueillir, sans en être profondément troublé, les accents du désespoir de toute une famille, les cris déchirants d'une veuve, les acclamations et les bénédictions de tout un peuple, les hurlements de fureur de ce même peuple trompé, et la touchante et naïve expression de cet enfant qui cherche Dieu.

Le sacrifice est accompli. Le Seigneur a visité ces ames si pures, et des voix d'anges ont célébré ces merveilles. De touchants accents de reconnaissance montent vers la céleste voute. La maison de Dieu est devenue celle d'une pieuse joie; mais avant de quitter cet asile, le tien, puisqu'il est dédié au malheur, et le seul

que les hommes t'ont laissé, écoute encore précieux enfant, les dernières instructions que le prêtre te donne aux pieds des autels. Soumis aux décrets de la Providence, mais confiant en sa justice, il prémunit ton jeune cœur contre les chagrins et les dangers de la puissance; il ne peut oublier que l'orphelin, le pauvre exilé, est aussi l'héritier du trône de S^t^ Louis, et quand sa voix plus énergique te montre la religion puissante affermissant ton âme contre les biens du monde ou contre ses infortunes, quand il prévoit un diadème sur ton front, il te rappelle alors que la couronne du Roi des Rois était formée d'épines.

Mais avant de quitter le saint temple, épanche dans le sein d'une famille adorée les vives émotions de ton âme reconnaissante; jouis de ses tendres embrassemens; essuie par tes caresses des larmes qui ont déjà tant coulé. Livre-toi à tout son amour; mais conserve bien dans ton cœur le seul mot que ne couvrent pas les sanglots, le seul mot sorti de la bouche de ta seconde mère: HENRI PRIE POUR LA FRANCE.

Ecoute aussi des vœux moins sublimes; des vœux que nous t'apportons au nom de nos amis, de nos frères, de tout un peuple enfin présent seulement de cœur à cette touchante cérémonie, et qui ne peut dire avec nous dans ce jour solennel: " Seigneur, nos yeux ont vu " le Sauveur que vous nous donnez, et que

" vous destinez pour être exposé à la vue des
" peuples, pour être la lumière qui éclairera
" les nations et la gloire d'Israël."

Edinburgh, 2 Février 1832. D'H.....

Dans une Eglise fort petite, et près d'un autel de la plus grande simplicité, sont rassemblés un vieillard dont la tête fut accablée du poids d'une couronne, son fils qui la devait porter, une femme digne par ses vertus des hommages du monde, une jeune princesse dont l'âme innocente et pure a pour la première fois dans le même lieu goûté les joies célestes de la présence réelle du Divin Sauveur. Aux pieds de cet autel est un enfant, homme déjà par ses pensées, et qui demande en s'humiliant au Dieu fait homme, non de venir habiter le même toit que le fils de St. Louis, mais de dire un seul mot, et son âme en sera guérie: Et le Divin consolateur choisit cette âme pour sa demeure, et sa substance s'unit, s'identifie avec ce corps, qu'elle pénétre, qu'elle anime, qu'elle vivifie.

Déjà le prince chrétien relève son front où règne la candeur, et la ferme confiance a succédé à la pieuse crainte: Il écoute la voix de Dieu, qui lui parle par la bouche de son ministre, et ces

paroles solennelles se gravent profondément et pour toujours dans sa pensée. " *La couronne " d'épines est le gage assuré de la couronne " immortelle.....La " Providence vous a accordé le bienfait d'une " éducation forte, soignée, laborieuse: Puissiez-" vous être toujours par elle également à l'abri " des préjugés de l'ignorance, et des erreurs " d'une science présomptueuse. Puisse la " main de Dieu vous conduire, et répandre sur " vous toutes ses bénédictions !".....

Alors, tous prosternés, avec le jeune prince reçoivent la bénédiction céleste, puis se retirent en louant le Seigneur.

Par le Baron B..... de St A.....

Nous n'avons pu résister au désir de placer à la fin de ce livre les relations si touchantes de la religieuse cérémonie qui vient d'avoir lieu dans la petite Eglise Catholique d'Edimbourg, et nous espérons que nos lecteurs nous en sauront gré.

Ces deux relations faites par nos amis parlent à l'âme et au cœur. Elles étaient destinées à passer sous le modeste cachet d'une simple lettre à quelques parents; mais comme elles retracent avec une exacte vérité l'action la plus

---

* Paroles de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Latil à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Bordeaux.

importante de la jeunesse de notre cher Prince Henri, nous voulons en faire part à tous les fidèles serviteurs du trône et de l'autel.

Joignons-nous à l'Auguste famille de nos rois pour prier le Ciel de conserver, de protéger l'enfant du miracle, afin qu'il puisse un jour faire le salut, assurer le bonheur, et présider aux destinées de la France.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE NEUVIEME.

Expédition d'Afrique.

..... Un ministre brave et fidèle, le seul qui se soit véritablement occupé avec un commencement de Succès du sort présent et à venir des anciens officiers et soldats de l'armée, le général ministre venait d'annoncer sa conquète. Hélas ! sa présence eût tout sauvé ! L'écho répétait encore les chants d'allégresse : les hymmes chrétiennes, dans nos temples, semblaient encore réjouir les cieux, lorsque les sons lugubres de la mort se firent entendre. L' air retentit de hurlements affreux. Une tourbe en furie se précipite au milieu des habitants paisibles, jette partout l'alarme, la douleur et l'effroi : elle vomit la rage, c'est en vociférant, c'est aux cris de *vive la charte*, qu'elle égorge ses défenseurs. Aux rugissements épouvantables du rebut infâme de la plus vile populace se mêle le gémissement des victimes, le son du tocsin, le bruit et de la mitraille et du canon. Au nom prostitué de la liberté se joint le pillage et la dévastation. Les Signes du Rédempteur, les Symboles de la Divinité se brisent, la royauté est détruite ! ..... Et dans ces journées par des monstres appelées glorieuses, le crime pour un moment obtient la victoire !

Espérons que la colère du ciel s'appaisera bientôt, fions-nous en sa miséricorde, et LAISSONS PASSER LA JUSTICE DE DIEU.

EXPÉDITION D' AFRIQUE.

Le ministre de la guerre était parti de Paris le 20 Avril 1830. Peu de jours après, il était dans Toulon ; son arrivée donna partout la vie et le mouvement. Sans prétendre ni pouvoir nuire à la réputation militaire d'un grand homme, on se rappellera que l'éxpédition de Boulogne demanda trois années pour être prête, et fut manquée par le combat de Trafalgar, et la guerre que déclara l'Autriche à la France. En trois semaines, et ceci n'a pas été assez apprécié, soixante mille hommes de troupes de terre et de mer étaient embarqués. Armes offensives et défensives, artillerie de siège et de campagne, approvisionnements en tout genre, munitions, tout le matériel enfin que comporte une pareille armée d'expédition et les moyens de débarquement étaient à bord. Tout avait été prévu, toutes les mesures, toutes les précautions avaient été prises, et une flotte magnifique était prête à mettre à la voile.

Les journaux de la révolution avaient employé tous les moyens pour faire échouer l'ex-

pédition. Ils avaient prédit d'avance la destruction de nos armées navales par les vents contraires et violents, qui à cette époque, disaient-ils, régnaient sur les côtes d'Afrique. Ils prétendaient qu'on avait employé des hommes sans énergie, sans capacités, sans expérience. Sur les routes que devaient parcourir nos troupes pour se rendre à Toulon, on avait envoyé des émissaires pour accréditer des bruits sinistres, afin d'exciter à la désertion. C'était une armée qu'on allait sacrifier; nos soldats étaient conduits à la boucherie; ceux qu'épargnerait le fer meurtrier des bédouins périraient en esclavage, ou par les maladies contagieuses et pestilentielles qui existaient dans ces climats brûlants. Jusques dans Toulon, on faisait répandre le bruit qu' on n'arriverait même pas en vue des côtes d'Afrique, parce qu'une flotte anglaise considérable allait nous attaquer à une certaine hauteur et parviendrait à nous détruire. On ajoutait que des avisos de cette nation avaient été vus en mer, et qu' ils étaient chargés d'observer nos mouvements afin de pouvoir prévenir la flotte ennemie stationnée à Malte, du moment de notre départ. D'un autre côté, disait-on, le Dey avait fait des alliances, il avait des espions parfaitement instruits, et il nous attendait de pied ferme à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. Ou ajoutait encore que le gouverne-

ment était absurde et inepte, on allait jusqu'à assurer qu'il trahissait la France, étant payé par l'étranger pour sacrifier notre marine et l'élite de nos troupes. Malgré ces bruits sinistres et calomnieux, malgré ces funestes présages, c'est aux cris mille fois répétés de vive le Roi qu'une armée belliqueuse s' embarqua animée du meilleur esprit et du désir de vaincre tous les obstacles.

Le soir, pendant quelques jours que la flotte fut retenue dans la rade par des vents contraires, on n'entendait que des chants d'allégresse. Les sons harmonieux de la musique guerrière, le bruit des timbales et des fanfares parvenaient de la mer au rivage, et semblaient annoncer aux paisibles habitants de la Provence, l'ardeur, la confiance, le courage et la valeur du soldat Français.

On était au moment des élections. Pendant quelques jours, on avait été sans nouvelles. Le gouvernement en reçut enfin ; elles ne paraissaient pas favorables, mais franc et loyal dans toute sa conduite, il publia le rapport de l'amiral annonçant qu' une partie de la flotte avait été dispersée par un gros temps; qu' on avait été en vue des côtes ; mais qu'il avait été obligé de faire virer de bord pour prendre une position sûre, et pouvoir y rallier l'escadre ; qu'il espérait y parvenir, et pensait que ce retard occasionné par une force majeure au dessus de tout pou-

voir humain n'aurait pas de suites fâcheuses. On vit à l'instant, dans toute la France, le génie du mal s'agiter et se réjouir. Les prévisions s'étaient réalisées: il fallait faire tomber un pouvoir traître et inepte qui avait sacrifié notre armée, notre marine et nos trésors. La joie des révolutionnaires fut de courte durée. On apprit bientôt que l'armée était heureusement débarquée, qu' elle avait pris terre à Siddiferruch, qu' elle s'était emparé d'une excellente position, que le moral des troupes était parfait ainsi que la santé, et que le matériel allait suivre. Néanmoins, la mer étant houleuse, la flotte avait dû se remettre un peu au large, mais on avait jeté par dessus le bord des caisses de vivres, qui apportées par la vague étaient toutes arrivées en bon état au rivage, et que par ce moyen ingénieux l'armée se trouvait pour l'instant suffisamment approvisionnée. Peu de temps après, on apprit que des succès éclatants avaient été remportés. On avait gagné beaucoup de terrein; mais il fallait attendre l'arrivée du gros calibre, reconnaître des défectuosités, les sinuosités et les accidents d'un pays par fois couvert, et qui était généralement rempli d'aspérités. Les cartes étaient inéxactes, les géographes s'étaient trompés sur la véritable situation du fort de l'Empereur. Il fallait tracer une route pour le passage de l'artillerie et des munitions; découvrir les parties

trop boisées, couronner les hauteurs, pénétrer dans les ravins, démasquer une infinité d'inégalités propres aux embuscades, assurer les communications pour la circulation des transports et des convois. Au milieu de tous ces travaux, l'armée avait eu besoin d'un peu de repos. Il fallait concentrer les masses, supporter des privations. On ne devait avancer qu'avec une infinité de précautions, d'autant plus, qu'on avait à déplorer quelques pertes, et qu'on avait afaire à un ennemi redoutable, actif, acharné et aussi brave que féroce.

Les prévisions des hommes de la révolution ne s'étaient donc point réalisées. L'embarquement, le départ, la traversée, l'arrivée, le débarquement, l'installation, les premières affaires, tout jusques là s'était passé heureusement. On ne pouvait à cet égard rien contester. On était obligé de reconnaître que tout avait été parfaitement conduit et bien coordonné. Les opposants en donnaient tout l'honneur à l'amiral. Il est certain que la marine en avait acquis une belle part ; cette justice à lui rendre ne pouvait en rien préjudicier à celle que méritait l'armée de terre et son chef, comme on voulait le prétendre. Plus tard, il ne fut pas plus possible de nier l'énergie, le dévouement et la bravoure de nos troupes, que les savantes combinaisons qui avaient amené les premiers succès et en fai-

saient augurer de plus éclatants encore. Pour assouvir sa colère et sa rage contre le ministre commandant en chef, la révolution prétendait qu'on devait ces succès uniquement au courage des soldats et aux talents des généraux et des officiers en sous ordre ; que le Général en chef n'avait aucun mérite, qu'il mettait une lenteur qui pouvait tout compromettre et prouvait son impéritie ; enfin, que s'il eût suivi les conseils de chefs plus expérimentés et plus instruits, il aurait profité des premiers succès, et serait dèjà entré dans Alger ; qu'il donnait le temps à l'ennemi de se reconnaître, et que par sa faute l'armée allait être écrasée.

Qu'on juge, d'après tous ces propos, de l'immense responsabilité qui pesait sur la tête du général en chef, de cet homme extraordinaire par une fidélité au dessus de toutes les épreuves et de toutes les adversités, qui réunit dans un corps frêle et débile en apparence, à une âme noble, grande et généreuse, le génie, les talents, l'énergie d'un grand capitaine, le courage de sang froid de l'officier, la bravoure et l'intrépidité du simple soldat, la science de l'excellent administrateur, la sagesse et la modération dans les conseils, l'abnégation de lui-même au point de mépriser toutes les injures ; et avec ces éminentes qualités, qui possède toutes les vertus de la vie privée. Il est essentiellement honnête homme, bon époux, ex-

essentiellement honnête homme, bon époux, excellent père, bon français; il porte son Roi et l'auguste famille des Bourbons dans son cœur ; il est pétri d'honneur, méprise les richesses ; la candeur et la bonté sont peintes dans ses traits: ses paroles sont affectueuses, douces et pures ; dans sa personne, qu'on ne peut approcher sans éprouver des sentiments d'amour, d'admiration et de respect, on reconnaît la bienveillance unie à la modestie et à une noble simplicité. Ce caractère étonnant, ce véritable grand homme n'appartient pas seulement à ce siècle ; c'est un héros des temps modernes, taillé sur ceux de l'antiquité. Il n'est plus au pouvoir des humains d'effacer ou de ternir sa gloire ; son nom est au dessus de toutes les révolutions du monde ; il appartient désormais à l'impartiale histoire, et sa mémoire survivra à toutes les générations qui se succèderont dans la postérité !

Le général en chef avait voulu tout donner à son Roi et à son pays ; ses quatre fils partageaient ses dangers. Dans une affaire meurtrière comme elles le furent toutes, l'un d'eux, qu'il se plaisait à appeler son *petit arabe*, fut frappé d'un coup mortel, et succomba. Le général adressa ces paroles simples et touchantes, dans son rapport au Roi :

" Le second de mes fils a été blessé dange-
" reusement, le cœur d'un père affligé cède au

" devoir du général ; j'espère encore conserver " à sa famille un fils soumis, et au Roi un sujet " fidèle et dévoué."

Le monarque attendri versa des larmes ; qu'elles étaient consolantes et honorables ces larmes du père de la patrie pour celui qui les faisait répandre !

Après plusieurs combats glorieux, le fort de l'empereur fut investi, la tranchée fut ouverte, on donna l'assaut, et le fort sauta. On fit alors les approches de la ville, et pendant que du côté de la mer, cent bouches à feu frappaient le port et les remparts, à coups de canons et de mitraille, l'armée de toutes parts battait l'ennemi, qui poussé jusques dans les derniers retranchements capitula.

Ainsi, vingt-et-un jours après avoir touché le sol africain, les troupes victorieuses de Charles X entraient dans la nouvelle Carthage, contre laquelle étaient venues se briser les forces de Charles Quint et de Louis XIV. Le 5 Juillet 1830, le drapeau de France flottait sur les tours du Palais du Dey d'Alger.

Le Souverain déchu attendait avec anxiété au milieu de ses femmes et de ses trésors, ce qui allait être décidé sur son sort, lorsque paraît devant lui le général français. Ce n'est point un vainqueur irrité des difficultés de la victoire, respirant la haine et la colère, ayant soif d'exercer sa vengeance sur un ennemi féroce, mais désarmé;

c'est le représentant du magnanime Roi de France. Assez de sang a été répandu sur les champs de bataille ; l'œuvre de la justice est accompli. Le fier musulman vaincu par la force des armes, l'est encore par la grandeur et la générosité de son vainqueur. Etonné d'éprouver un sentiment intérieur d'admiration qui jusqu'alors lui avait été inconnu, il se prosterne, et peut se retirer avec la permission d'emmener ses serviteurs et d'emporter ses propres richesses. La même conduite a lieu à l'égard des habitants de la ville et du sol Africain. Les propriétés particulières, les croyances, les lois, les mœurs, les usages sont respectés ; les mosquées, les temples et les synagogues sont ouverts ; les marchés, les boutiques sont fréquentés, les relations, les échanges, le commerce s'établissent avec la confiance : une discipline exacte et sévère est maintenue dans l'armée, et bientôt un peuple reconnaissant ne voit plus dans les français que des amis et des libérateurs.

Une artillerie formidable, les magasins et les trésors de l'état suffisent déjà pour couvrir tous les frais de cette expédition glorieuse. Les avantages que la France doit en retirer sont incalculables. La propagation de la foi va faire briller la religion dans des contrées lointaines, la civilisation va pénétrer dans l'Afrique, le commerce et l'industrie vont prendre un nouvel essor. Le nom français sera respecté parmi

toutes les nations du monde ; la liberté et la sûreté des mers seront acquises à tous les peuples chrétiens pénétrés pour la France d'admiration et de reconnaissance ; un entrepôt immense existera pour tous les produits du royaume et de l'étranger. Des alliances nouvelles auront lieu avec des pays nouveaux pour nous, et qui jusqu'alors nous étaient totalement inconnus. Des champs qui ne demandaient que la culture pour devenir fertiles vont produire à ceux qui les exploiteront l'aisance et la richesse. Cette conquête va offrir les moyens d'utiliser et de rendre heureux par des places, des établissements, du travail et des spéculations, le trop plein des populations européennes. La gloire de nos armes sera portée au plus haut degré de splendeur ; la France sera prépondérante et justement nommée désormais la première nation du monde. L'hydre révolutionnaire sera détruite pour toujours, et les principes religieux et monarchiques rétablis et consolidés pour jamais. Tels devaient être, tels eussent été les immenses résultats de la plus belle, de la plus riche et de la plus brillante des conquêtes, lorsqu'une infâme révolte est venue au nom d'un fantôme de liberté tout perdre et tout détruire !

La haute mission du général en chef était accomplie ; le nouveau Maréchal de France orné des trophées de la victoire allait recevoir

les honneurs du triomphe et solliciter des graces du Prince en faveur de l'armée, les récompenses des éclatants services rendus au Roi et à l'Etat.

Déjà l'aîné des fils du maréchal, officier personnellement distingué arrivait en France ; il venait déposer au pied du trône les drapeaux conquis sur l'ennemi. A la place de son Roi, il trouva Philippe !...C'est assez dire la réception qui lui fut faite. Les trophées furent roulés, mis en bottes dans une charette, et transportés daus le coin d'un grenier. Les journaux de la révolution assurèrent qu'on n'avait point pris de drapeaux, que c'était des morceaux d'étoffe qui avoient été attachés à des bâtons mis en couleur. L'intention était de diminuer le mérite de l'expédition, et les hommes de Juillet auraient voulu pouvoir la nier, parce qu'elle avait été faite par des royalistes. Il y a longtemps que cette tactique existe ; suivant bien des gens, le courage serait le partage exclusif des soldats de la république et de Napoléon. Quelles que soient les actions faites, les blessures reçues en combattant dans les armées de Condé, de la Vendée, de la Bretagne, du Midi, dans la dernière campagne d'Espagne, même en Afrique ; dès l'instant que l'on est royaliste, tout cela ne compte pas. Dans l'opinion des prétendus libéraux, le vrai courage n'existe que dans ceux qui ont été à Jemmapes, à Valmy, ou à Jéna, à Austerlitz,

ou à Wagram, ou à Waterloo. Mais dans les temps actuels, nos victoires de tous les temps doivent pâlir et s'effacer devant les trois glorieuses journées de Juillet, et tous les déguenillés et crapuleux combattants de ces journées mémorables sont désormais des héros!

Ainsi, par exemple; vous avez cru prendre des drapeaux à Alger, ce n'était que des bâtons: Vous avez tué, blessé ou pris cinquante ennemis, vous-même, vous êtes couvert d'honorables cicatrices, cela ne prouve rien; mais celui-là, qui derrière une cheminée, par une fenêtre, ou derrière un mur a tué ou assassiné un garde royal, voilà le véritable brave, c'est à lui qu'appartiennent la gloire, les honneurs, les récompenses nationales, voilà le héros auquel Philippe accorde, des croix, des médailles, auquel la France doit décerner des couronnes de chêne et de lauriers!!!.....et de l'argent surtout, car il en a toujours besoin, *avant*, *pendant*, et *après*. Le banquier lui en a donné *avant; pendant*, il a su en prendre, et les deux cent-dix-neuf, au nom de la patrie, lui en ont voté *après:* mais il en voudra encore, il en voudra toujours, et vous lui en donnerez jusqu'à ce qu'il s'empare de la caisse et vous fasse..... .....Voilà le fruit que vous aura procuré votre glorieuse victoire.

A part le mérite que l'on a refusé à l'expédition d'Afrique, on a accepté et reçu avec joie

les trésors du Dey. Les lingots d'or et d'argent, les pièces monnoyées, les tissus de l'orient, tout est saisi avec voracité. Dans la crainte même, que les vainqueurs d'Alger ne conservassent quelque chose, ceux des vainqueurs de Paris, qui pendant l'action étaient cachés dans des caves, se sont empressés d'envoyer jusques sur les lieux pour tout prendre. La rapacité des nouveaux gouvernants est telle, que plus ils trouvent, plus ils prennent, plus ils désirent prendre et trouver davantage; ils auraient voulu changer l'Afrique en or, et pouvoir l'emporter avec eux. Ces vampires accusent l'armée et ses chefs de pillage et de dilapidations; ils cherchent à déconsidérer des braves, à les deshonorer. On crée une commission d'enquête, dans l'espoir de trouver des coupables, et l'on pousse l'investigation jusqu'à fouiller dans les effets des généraux, des officiers et des soldats. Enfin, ce n'est qu'après beaucoup de temps, après avoir exercé les visites, les perquisitions, les recherches les plus minutieuses, que l'on est obligé d'annoncer que dans l'armée française on n'a pu trouver un seul homme qui se soit approprié le moindre objet provenant de la victoire.

Le tendre père qui pleure un fils expirant dans ses bras, le général qui perd également son aide-de-camp depuis dix-huit ans avec lui, qu'il avait marié, qu'il regardait comme un autre

enfant, tué à côté de lui à l'affaire de Bélida, où lui-même accompagné du brave Duc d'Escars, tira l'épée, et combattit en simple soldat pour sauver la vie à son chef d'état-major, le Ministre du Roi, le Maréchal de France, qui vient de conquérir un royaume, apprend avec la plus profonde affliction les évènements déplorables de la France. Il sait conserver l'ordre, la discipline, fait reconnaitre Henri V., et son armée fidèle jure entre ses mains de servir et défendre la légitimité. Bientôt des bruits sinistres circulent dans les rangs, la triste vérité arrive trop tôt pour confirmer toutes les craintes et détruire les derniers rayons d'espérance. L'usurpation en France est consommée. La flotte l'a reconnue. Un général de Philippe vient s'emparer du commandement, de nouveaux agents viennent occuper toutes les places. Le maréchal se résigne ; les grands malheurs lui sont familiers, il a toujours su, ou les vaincre, ou les dominer. Il fait ses adieux à son armée, celle-ci ne peut lui répondre que par son morne silence et ses larmes. Après avoir serré les officiers dans ses bras, il s'éloigne en fugitif de sa conquête. Ainsi, ce noble héros, du faîte de la grandeur, dans un instant, descend au comble de l'adversité! Il allait rentrer dans sa patrie en triomphateur, il la fuit désormais pour rejoindre son Roi sur la terre de l'exil. Une épreuve déchirante lui était encore réservée

par les vampires. Près de s'embarquer sur un frêle esquif, ces mercenaires envoyés de Philippe aperçoivent une cassette. " C'est un " trésor, disent-ils, il faut le lui prendre ? Mais " il est bien léger, qu'importe, ce sont, sans " doute, des bijoux et des diamants d'un grand " prix." Les animaux voraces brisent la cassette du maréchal.....Qu'y trouvent-ils ? Le cœur de son fils ! ! !

Voilà le seul trésor, qu'en quittant le Palais du Dey, l'Illustre proscrit emportait avec lui.

Par le Lieut.t Colonel
ch. de Beaufils de la Rancherange

la Duchesse d'Hamilton.

OF

THE EXPEDITION TO AFRICA,

OF

THE FRENCH REVOLUTION,

AND OF

THE MARSHAL COUNT OF BOURMONT.

NOVEMBER 1831.

. . . . . A valiant and faithful Minister, the only one who has indeed been employed with any success about the actual and future condition of the old officers and soldiers of the army, the Minister and General had just announced his conquest. Alas! had he been present, all was saved! The echoes were still repeating the songs of gladness,—the Christian hymns of our churches still seemed to rejoice the heavens, when the mournful sound of death was heard. The air resounded with frightful howlings; a furious mob rushed into the midst of the peaceable inhabitants, spread on all sides alarm, grief and terror. They breathe rage: it is with vociferations—it is at the cries of *Vive la Charte*, that they slaughter their defenders. To the dreadful roarings of the infamous refuse of the vilest rabble, are mingled the groans of the victims, the sound of the alarm bells, the noise of the guns; to the prostituted name of '*Liberte*' is joined pillage and devastation. The signs of the Redeemer, the symbols of the Deity, are dashed to pieces, and royalty is destroyed! . . . . . And in those days, which monsters call glorious, crime, for a moment gained the victory!

Let us hope that the wrath of heaven will soon be appeased. Let us trust in his mercy, and LET US WAIT TILL THE JUDGMENTS OF THE LORD ARE OVER.

EXPEDITION TO AFRICA.

The Minister of War had left Paris on the 20th of April, 1830. A few days after he was in Toulon, his arrival spread every where life and activity. Without wishing, or even being able to injure the military fame of a great man, it must be remembered, that three years elapsed before the preparations for the expedition of Boulogne were completed, and that it failed on account of the battle of Trafalgar, and the war which Austria declared against France. In three weeks, (and this circumstance has not been sufficiently pondered,) sixty thousand naval and military troops were on board. Offensive and defensive arms—heavy and light artillery—provisions of every kind—ammunitions; in short, all the implements required by such an army for landing and carrying on the expedition, were in readiness. Every thing had been foreseen; all the measures—all the precautions had been taken, and a splendid fleet was ready to put to sea.

The journals of the revolution had used all kinds of means to prevent the success of the expedition. They had foretold the destruction of our naval armies, by the contrary and impetuous winds which, they said, blew at that period on the coasts of Africa. They maintained, that men without energy, talents, or experience had been employed. In those places through which our troops were to pass on their way to Toulon, emissaries had been sent for the purpose of spreading ominous reports in order to excite our soldiers to desertion. It was an army devoted to destruction; our soldiers were being led to the slaughter; those who might escape the murderous steel of the Bedouins would perish in slavery, or by the contagious and pestilential diseases of those scorching climates. Even in Toulon the report was spread, that the army would not even come in view of the African shore, because a numerous English fleet was to attack us on the way, and would overpower us. It was added, that some advice boats of that nation had been discovered at sea, and that they were designed to observe our motions, in order to apprize the enemy's fleet stationed at Malta, of the time of our departure. On the other side, it was said, that the Dey had acquired new allies,—that he had well-informed spies, and was resolutely awaiting us

at the head of an army, consisting of more than one hundred thousand men. It was reported farther, that the government was composed of inept and silly men,—that they were paid by strangers to betray France, to sacrifice our navy and our best troops. Notwithstanding those wicked and slanderous reports, notwithstanding those ominous predictions, it was with repeated shouts of *vive le Roi*, that our gallant soldiers went on board with the best feeling, and animated with the desire of overcoming every obstacle.

For several days,—during which the fleet was detained in the roads by contrary winds, —nothing was heard in the evening but cheerful songs. The harmonious sounds of warlike music, the noise of the kettle drums and trumpets reached the shore, and seemed to announce to the peaceable inhabitants of Provence, the ardour, confidence, courage and valour of the French soldiers.

It was on the eve of the elections. For some days the government were without news. They came at last: they were not favourable, but open and honest in all their conduct, the ministry published the report of the admiral announcing that a part of the fleet had been scattered by a stormy weather; that it had come in view of the coasts, but that the admiral had been obliged to put back, in order to take a safe position,

and rally the squadron; that he expected to succeed, and hoped that this delay, occasioned by a force beyond all human power, would not be followed by any grievous consequences. Immediately, through all France, the genius of evil began to stir and rejoice. The predictions had been realised: it behoved to put down a treacherous and inept power, which had sacrificed our army, our navy, and our treasures. The exultation of the revolutionists was of short duration. Soon after, the news came that the army was safely disembarked; that it had landed at Siddiferruch,—that it had occupied an excellent position,—that the moral state of the troops was as good as their health, and that all the implements of war would soon follow them. Yet, the sea being surgy, the fleet had been obliged to remove from the coasts; but the crew had thrown overboard chests full of provisions, which the billows had brought to the shore in good condition, and thus by this ingenious means, the army was for the time sufficiently supplied with provisions. Shortly after, the news came that brilliant successes had been obtained. Much ground had been gained; but it was necessary to wait for the arrival of the heavy artillery, to reconnoitre the defects, sinuosities and accidents of a country generally covered with woods, and full of asperities. The maps

were incorrect; the geographers had been mistaken with regard to the situation of the Emperor's fort. It was necessary to open a road for the passage of the artillery and ammunitions, disencumber the places which were too woody, crown the heights, penetrate into the ravines, reconnoitre an infinite number of uneven places fit for ambuscades, secure communications for the convoys. In the middle of so many labours, the army had felt the need of some rest. It was necessary to concentrate the different bodies, and support privations. They were not to advance but with the greatest precautions; so much the more so, as they had to deplore some losses, and were opposed by a formidable and active enemy, full of bravery and fierceness.

Thus, the forebodings of the revolutionists had not been realised. The embarkation—the departure—the sailing—the arrival—the landing—the installation—the first affairs, all, up to this period, had been successful. There was no finding fault in all that,—every one was obliged to acknowledge that every operation had been well planned and well conducted. The opponents gave all the glory to the Admiral. It is true, that the navy deserved great praise; but this acknowledgment could not, in any degree, lessen the praise due to the land army and its chief, as some pretended.

Afterwards it was not more possible to deny the energy, devotedness and bravery of our troops, than the skilful combinations which had secured the first success, and presaged a still more prosperous issue. To give vent to their rage against the minister and chief commander, the revolutionists maintained, that these successes were to be attributed to the courage alone of the soldiers, to the talents of the generals and subaltern officers,—that the chief commander had no merit,—that he acted with a slowness which might endanger all, and was a proof of his ignorance; in short, that if he had followed the counsels of more experienced and better informed chiefs, he would have taken advantage of the first successes, and already possessed himself of Algiers; that he allowed the enemy time for consideration, and that through his fault, the army would soon be overwhelmed.

Let every one judge from all these discourses, how great was the responsibility lying on the head of the chief commander—of that man, so remarkable for his fidelity—proof against any circumstance and any misfortune, who in an apparently frail and weak body, unites to a noble, great and generous mind, the genius, talents, energy of a great captain, the coolness and courage of an officer, the bravery and intrepidity of a simple soldier, the skill of an excel-

lent minister, and great wisdom and moderation in the councils, a self-denial such as to despise all injuries; and who, along with those eminent qualities, possesses all the virtues of domestic life. He is essentially an honest man, a good husband, an excellent father, a good patriot; he bears in his bosom, his king and the august family of the Bourbons; he is full of probity; he despises riches; candour and kindness shine in all his features; his conversation is affectionate, obliging and pure; in his person, which no one can approach without feelings of love, admiration and respect, benevolence is found united with modesty and a noble simplicity. That astonishing character, that truly great man does not belong to our age only, he is a hero of modern times, modelled on those of antiquity. It is out of any human power to efface or obscure his glory; his name is above all the revolutions of the world; henceforth he belongs to impartial history, and his memory will outlive all the successive generations of posterity!

The chief commander had willingly devoted every thing he had to his king and his country. His four sons were exposed to the same dangers as himself. In a fight as bloody as all the others were, one of them whom he liked to call his *little Arabian*, received a fatal blow, and died. The general addressed these

simple and affecting words, in his report to the king:

" The second of my sons has been danger-
" ously wounded, the heart of the afflicted fa-
" ther makes way for the duty of the general.
" I hope to preserve still to his family a sub-
" missive son, and to the king a faithful and
" devoted subject."

The monarch was moved and shed tears. How consoling and honourable were those tears of the father of the country for him who had caused them to flow!

After several glorious fights, the fort of the Emperor was surrounded with troops, the trenches opened, and the fort stormed and carried. The army then drew near the city, and whilst a hundred guns on board battered the harbour and ramparts with balls and grape shot, the army was on all sides routing the enemy who, driven to their last entrenchments, soon capitulated.

Thus, one and twenty days after having landed on the African shore, the victorious troops of Charles X. entered the new Carthage, before which, all the forces of Charles V. and of Louis XIV. had been defeated. On the 5th of July, 1830, the French colours were waving on the palace of the Dey of Algiers.

The dethroned Sovereign was awaiting with anxiety the decision of his fate, when the

French general appeared before him. He comes not as a conqueror exasperated by the difficulties of the victory, breathing hatred and anger, eager to avenge himself against a fierce but disarmed enemy; he comes as the representative of the magnanimous King of France. Blood has sufficiently flowed on the fields of battle; the work of justice is completed. The proud Mussulman is vanquished by the generosity, as well as by the arms of his conqueror. Astonished at finding in his heart a sentiment of admiration formerly unknown to him, he prostrates himself and retires, having permission to take with him his servants and his riches. The same moderation is observed towards the inhabitants of the African city and territory. Private property, religious opinions, laws, manners, and customs are respected—the mosques, churches, and synagogues are opened—the markets and shops are resorted to—relations, exchanges, and commerce are carried on with confidence, an exact and severe discipline is observed in the army; and soon a grateful people consider the French soldiers as their friends and deliverers.

A formidable train of ordnance, the stores and treasures of the State, already suffice to cover the whole expense of that glorious expedition, from which France is to reap im-

mense advantages. The propagation of the Christian faith will make true religion shine in distant countries, civilization will penetrate into Africa, and commerce and industry will take a new vigour. The name of the French will be respected throughout the world; the liberty and security of the seas will be confirmed to all the Christian nations, full of gratitude and admiration towards France; an extensive mart will be opened for all national and foreign commodities. New alliances will be formed with new and hitherto unknown countries. Fruitful fields, which only required to be cultivated, will become the sources of comfort and wealth to those who are going to settle in them. This conquest will give the means of making useful and happy, by places, settlements, labour and speculations, the superabundant population of Europe. The glory of our arms will be carried to the highest pitch of splendour; France will henceforth stand and be deservedly called the first nation in the world. The revolutionary hydra will be destroyed for ever, and the religious and monarchical principles forever strengthened and established. Such were to be—such would have been the immense results of the most rich and brilliant conquest, when an infamous rebellion came to ruin all, in the name of a phantom of liberty!

The important mission of the chief commander was accomplished; the new Marshal of France, adorned with the trophies of victory, was on the point of obtaining the triumphal honours, and soliciting for the army the favours of the Prince, the rewards of the great services done to the King and the State.

The Marshal's eldest son, an officer who had personally distinguished himself, had already arrived in France; he was coming to place at the foot of the throne, the colours conquered over the enemy. Instead of his King he found Philip!..... It is easy to guess what reception he met with. The trophies were bundled up, put on a cart, and carried into a garret. The journals of the revolution affirmed, that no banners had been taken, and that the trophies were nothing but pieces of cloth attached to coloured sticks. Their intention was to lower the merit of the expedition, and the men of July regretted they could not deny it, because it had been carried on by royalists. For a long time that cunning has been practised; in the opinion of many people, courage is the exclusive portion of the soldiers of the Republic and of Napoleon. Whatever may have been the actions performed, the wounds received in fighting in the armies of Condé, of la Vendée, of la Bretagne, of the South, of the last campaign in Spain,

even in Africa; the moment one is a royalist, all this is reckoned as nothing. In the opinion of the self-styling *liberals*, true courage exists only in those who were at Jemmapes, at Valmy or at Jena; at Austerlitz or at Wagram, or at Waterloo. But in the present times, our victories of all times must fade and disappear before the three glorious days of July, and all the ragged and shabby combatants of those memorable days are henceforth considered as heroes! Thus, for example; you thought you had taken banners at Algiers,—no such thing; they were mere sticks: you have killed, wounded, or taken fifty enemies; you are covered with honourable scars, that proves nothing: but he who, from a window, from behind a chimney or a wall, has killed or murdered one of the Royal Guards, he is truly a man of courage,—it is to him that glory, honour, and national rewards belong,—he is the hero to whom Philip grants crosses and medals—to whom friends must decree crowns of oak and of laurel!!!.... And money above all, for he needs it always, *before*, *during*, and *after*: The banker has given him some *before*; *during*, he knew well where to take it, and the two hundred and nineteen in the name of the country, have voted to him a new supply *after*; but he will still wish for more, and he will require it always, and you will give him till he takes pos-

session of the chest, and makes you . . . . . that is the advantage which you reap from your glorious victory. Except the merit which has been denied to belong to the African expedition, the treasures of the Dey have been received with pleasure. The ingots of gold and silver, the coined money, the oriental tissues, all is seized upon with greediness, and even for fear lest the conquerors of Algiers should retain any thing, those among the Parisian conquerors who, during the fight, remained hidden in their cellars, have been eager to send to the very spot, men who were to take every thing. The rapacity of the new governors is such, that the more they find, the more they take, the more they wish to take and find again; they would have wished to change Africa into gold, and take it away. Those vampyres accuse the army and its chiefs of pillage and dilapidations, they endeavour to cry down, to dishonour valiant men. A commission of inquest is formed, in the hope of finding out the guilty, and the investigation is carried to such a degree, as to search the goods of the generals, officers and soldiers. At last, after much time spent in close visitations, perquisitions and researches, they are obliged to announce, that in the French army they have not been able to find a single man who has

appropriated to himself the least part of the booty.

The affectionate father who deplores the loss of a son expiring in his arms, the General who looses also his aide-de-camp, who had attended him for eighteen years, whom he had settled in life, whom he considered as another son, and who was killed by his side at the battle of Belida, where himself, accompanied by the brave Duke of Escars, drew his sword and fought as a single soldier, in order to save the life of the first officer of his staff; the minister of the King, the Marshal of France, who has just conquered a kingdom, hears with the deepest concern the deplorable events of France. He continues to maintain order and discipline, causes Henry V. to be acknowledged, and his faithful army swears in his presence to serve and defend their legitimate sovereign. Soon gloomy reports circulate through the ranks, the sad truth comes too soon to confirm all their fears, and destroy the last rays of hope—the usurpation is completed in France —is acknowledged by the fleet—a General sent by Philip comes to take possession of the command—new Agents come to occupy all the offices—the Marshal yields, great misfortunes are familiar to him, he always knew either to conquer or overcome them; he takes leave of his soldiers, who answer him only with their

mournful silence and their tears. After having taken an affectionate leave of his officers, he quits his conquest as a fugitive. Thus, that noble hero, from the height of grandeur, falls in a moment into the deepest adversity! He was on the point of returning to his country in triumph, he now flies from it, and goes to meet his King in the land of exile. A heart-rending trial was still prepared for him by the vampyres. On the point of embarking in a frail skiff, those mercenaries sent by Philip, discover a box: "It is a treasure, they say, we must take it from him! But it is very light .....no matter, it contains undoubtedly jewels and diamonds of great value." Those greedy wretches break open the box.....What do they find there? The heart of his son!!!

Such was the only treasure carried away by the illustrious fugitive, on his leaving the Palace of the Dey.

Stanford University Libraries
3 6105 025 831 251

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE